

# BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

AU 30.06.2012



Le Conseil d'Administration du 30 juillet 2012 a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés semestriels condensés de Safran et celle du compte de résultat ajusté pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2012.

## Sommaire

<b>Préambule .....</b>	<b>3</b>
<b>Compte de résultat consolidé semestriel ajusté comparatif et information sectorielle.....</b>	<b>5</b>
<b>Comptes consolidés semestriels condensés du groupe Safran .....</b>	<b>10</b>
<b>Compte de résultat semestriel consolidé .....</b>	<b>11</b>
<b>Etat du résultat global consolidé .....</b>	<b>12</b>
<b>Bilan consolidé .....</b>	<b>13</b>
<b>Variation des capitaux propres consolidés.....</b>	<b>14</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie consolidés.....</b>	<b>15</b>
<b>Notes annexes aux comptes consolidés semestriels condensés du groupe Safran .....</b>	<b>16</b>
<i>Note 1 - Principes et méthodes comptables.....</i>	<i>17</i>
<i>Note 2 - Principales sources d'estimations .....</i>	<i>18</i>
<i>Note 3 - Evolution du périmètre .....</i>	<i>21</i>
<i>Note 4 - Information sectorielle.....</i>	<i>23</i>
<i>Note 5 - Détail des principales composantes du résultat opérationnel.....</i>	<i>25</i>
<i>Note 6 - Résultat financier.....</i>	<i>27</i>
<i>Note 7 - Impôt sur le résultat.....</i>	<i>27</i>
<i>Note 8 - Résultat par action.....</i>	<i>28</i>
<i>Note 9 - Dividendes versés .....</i>	<i>28</i>
<i>Note 10 - Ecart d'acquisition.....</i>	<i>29</i>
<i>Note 11 - Immobilisations incorporelles .....</i>	<i>30</i>
<i>Note 12 - Immobilisations corporelles.....</i>	<i>31</i>
<i>Note 13 - Actifs financiers courants et non courants .....</i>	<i>32</i>
<i>Note 14 - Participations comptabilisées par mise en équivalence.....</i>	<i>33</i>
<i>Note 15 - Trésorerie et équivalents de trésorerie .....</i>	<i>33</i>
<i>Note 16 - Synthèse des actifs financiers .....</i>	<i>34</i>
<i>Note 17 - Capitaux propres consolidés.....</i>	<i>35</i>
<i>Note 18 - Provisions .....</i>	<i>38</i>
<i>Note 19 - Dettes soumises à des conditions particulières.....</i>	<i>38</i>
<i>Note 20 - Passifs portant intérêts.....</i>	<i>38</i>
<i>Note 21 - Parties liées.....</i>	<i>41</i>
<i>Note 22 - Gestion des risques de marché et instruments financiers dérivés.....</i>	<i>42</i>
<i>Note 23 - Engagements hors bilan.....</i>	<i>45</i>
<i>Note 24 - Litiges .....</i>	<i>46</i>
<i>Note 25 - Evénements postérieurs à la date de clôture .....</i>	<i>48</i>

## Préambule

Pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité avec celles de ses concurrents, Safran établit, en parallèle de ses comptes consolidés semestriels condensés, un compte de résultat ajusté.

Il est rappelé que le groupe Safran :

- résulte de la fusion au 11 mai 2005 des groupes Sagem et Snecma ; celle-ci a été traitée conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » dans ses comptes consolidés,
- inscrit, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005, toutes les variations de juste valeur des instruments dérivés de change en résultat financier, dans le cadre des prescriptions de la norme IAS 39 applicables aux opérations qui ne sont pas qualifiées en comptabilité de couverture (cf. principes et méthodes comptables du document de référence 2011 § 3.1 note 1.f).

En conséquence, le compte de résultat consolidé semestriel du groupe Safran est ajusté des incidences :

- de l'allocation du prix d'acquisition réalisée dans le cadre des regroupements d'entreprises. Ce retraitement concerne depuis 2005 les dotations aux amortissements des actifs incorporels liés aux programmes aéronautiques, réévalués lors de la fusion Sagem/Snecma. A compter de la publication des comptes semestriels 2010, le Groupe a décidé de retraiter les effets des écritures relatives à l'allocation du prix d'acquisition des regroupements d'entreprises, notamment les dotations aux amortissements des actifs incorporels, reconnus lors de l'acquisition, avec des durées d'amortissement longues, justifiées par la durée des cycles économiques des activités dans lesquelles opère le Groupe ;
- de la valorisation des instruments dérivés de change afin de rétablir la substance économique réelle de la stratégie globale de couverture du risque de change du Groupe :
  - ainsi le chiffre d'affaires net des achats en devises est valorisé au cours de change effectivement obtenu sur la période, intégrant le coût de mise en œuvre de la stratégie de couverture, et
  - la totalité des variations de juste valeur des instruments dérivés de change non dénoués à la clôture de l'exercice est neutralisée.

## TABLE DE PASSAGE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU COMPTE DE RESULTAT AJUSTE

L'incidence de ces ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

	Données consolidées 30.06.2012	Couverture de change		Regroupements d'entreprises		Données ajustées 30.06.2012
		Revalorisation du chiffre d'affaires (1)	Différés des résultats sur couvertures (2)	Amortissements incorporels fusion Sagem-Snecma (3)	Effet des autres regroupements d'entreprises (4)	
<i>(en millions d'euros)</i>						
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6 441</b>	<b>(28)</b>				<b>6 413</b>
Autres produits et charges opérationnels courants	(5 844)	1	(18)	79	50	(5 732)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>597</b>	<b>(27)</b>	<b>(18)</b>	<b>79</b>	<b>50</b>	<b>681</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(19)	-	-	-	-	(19)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>578</b>	<b>(27)</b>	<b>(18)</b>	<b>79</b>	<b>50</b>	<b>662</b>
Coût de la dette nette	(28)	-	-	-	-	(28)
Résultat financier lié au change	(52)	27	42	-	-	17
Autres produits et charges financiers	(68)	-	-	-	-	(68)
<b>Résultat financier</b>	<b>(148)</b>	<b>27</b>	<b>42</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(79)</b>
Quote part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	11	-	-	-	-	11
Produit (charge) d'impôts	(115)	-	(8)	(28)	(19)	(170)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>326</b>	<b>-</b>	<b>16</b>	<b>51</b>	<b>31</b>	<b>424</b>
Résultat des activités destinées à être cédées	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat attribuable aux intérêts minoritaires</b>	<b>(11)</b>		<b>1</b>	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>	<b>(13)</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>315</b>	<b>-</b>	<b>17</b>	<b>50</b>	<b>29</b>	<b>411</b>

- (1) Revalorisation (par devise) du chiffre d'affaires net des achats en devises au cours couvert (incluant les primes sur options dénouées), par reclassement des variations de valeur des couvertures affectées aux flux de la période.
- (2) Variations de valeur des couvertures afférentes aux flux des périodes futures (42 M€ hors impôts différés) jusqu'au dénouement et effet de la prise en compte des couvertures dans l'évaluation des provisions pour pertes à terminaison pour (18) M€
- (3) Annulation des amortissements/dépréciations des actifs incorporels liés à la revalorisation des programmes aéronautiques issue de l'application de la norme IFRS 3 à l'opération de fusion Sagem/Snecma.
- (4) Annulation des amortissements des actifs corporels et incorporels identifiés lors des acquisitions récentes.

Il est rappelé que seuls les comptes consolidés semestriels font l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes, y compris les agrégats chiffre d'affaires et résultat opérationnel fournis en données ajustées dans la note 4 "Information sectorielle".

Les données financières ajustées, autres que celles fournies dans la note 4 "Information sectorielle", font l'objet de travaux de vérification au titre de la lecture d'ensemble des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

**Compte de résultat consolidé  
semestriel ajusté comparatif  
et information sectorielle**

## Compte de résultat consolidé semestriel ajusté

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30.06.2011</b>	<b>30.06.2012</b>
	<b>données ajustées</b>	<b>données ajustées</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>5 622</b>	<b>6 413</b>
Autres produits	100	102
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>5 722</b>	<b>6 515</b>
Production stockée	121	452
Production immobilisée	151	262
Consommations de l'exercice	(3 383)	(3 988)
Frais de personnel	(1 839)	(2 127)
Impôts et taxes	(115)	(137)
Dotations nettes aux amortissements & aux provisions	(77)	(269)
Dépréciations d'actifs	(35)	(36)
Autres produits et charges opérationnels courants	9	9
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>554</b>	<b>681</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(14)	(19)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>540</b>	<b>662</b>
Coût de la dette nette	(17)	(28)
Résultat financier lié au change	(38)	17
Autres produits et charges financiers	(49)	(68)
<b>Résultat financier</b>	<b>(104)</b>	<b>(79)</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	6	11
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>442</b>	<b>594</b>
Charge d'impôts	(115)	(170)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>327</b>	<b>424</b>
Résultat des activités destinées à être cédées	-	-
<b>Résultat de la période</b>	<b>327</b>	<b>424</b>
<b>Attribuable :</b>		
aux propriétaires de la société mère	317	411
aux intérêts minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle)	10	13
<b>Résultat net par action attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)</b>		
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	0,79	0,99
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	0,79	0,99
<b>Résultat net par action des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)</b>		
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	0,79	0,99
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	0,79	0,99
<b>Résultat net par action des activités destinées à être cédées attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)</b>		
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	0,00	0,00
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	0,00	0,00

## Information sectorielle

Les secteurs opérationnels et les agrégats présentés sont définis en note 4

### Au 30 juin 2012

<i>(en millions d'euros)</i>	Propulsion Aéronautique et Spatiale	Equipements Aéronautiques	Défense	Sécurité	Total secteurs opérationnels	Holding & Autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Amortissements des actifs incorporels	Total en données consolidées
<b>Chiffre d'affaires</b>	3 266	1 787	640	719	6 412	1	6 413	28		6 441
<b>Résultat opérationnel courant</b>	512	134	45	66	757	(76)	681	45	(129)	597
Autres produits et charges opérationnels non courants	-	(7)	-	(10)	(17)	(2)	(19)	-	-	(19)
<b>Résultat opérationnel</b>	512	127	45	56	740	(78)	662	45	(129)	578
<b>Cash flow libre</b>	119	(15)	(41)	(54)	9	95	104			104

### Au 30 juin 2011

<i>(en millions d'euros)</i>	Propulsion Aéronautique et Spatiale	Equipements Aéronautiques	Défense	Sécurité	Total secteurs opérationnels	Holding & Autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Amortissements des actifs incorporels	Total en données consolidées
<b>Chiffre d'affaires</b>	2 977	1 504	624	509	5 614	8	5 622	(37)		5 585
<b>Résultat opérationnel courant</b>	424	99	31	59	613	(59)	554	(92)	(106)	356
Autres produits et charges opérationnels non courants	-	-	(7)	(3)	(10)	(4)	(14)	-	-	(14)
<b>Résultat opérationnel</b>	424	99	24	56	603	(63)	540	(92)	(106)	342
<b>Cash flow libre</b>	331	14	(135)	(49)	161	(4)	157			157



## Chiffre d'affaires en données ajustées

(en millions d'euros)

	30.06.2011	30.06.2012
<b><i>Propulsion Aéronautique et Spatiale</i></b>		
Première monte et produits et services associés	1 352	1 545
Services	1 484	1 544
Ventes d'études	102	150
Autres	39	27
sous total	2 977	3 266
<b><i>Equipements Aéronautiques</i></b>		
Première monte et produits et services associés	974	1 178
Services	474	499
Ventes d'études	25	40
Autres	31	70
sous total	1 504	1 787
<b><i>Défense</i></b>		
Ventes d'équipements	424	466
Services	111	119
Ventes d'études	85	49
Autres	4	6
sous total	624	640
<b><i>Sécurité</i></b>		
Ventes d'équipements	371	559
Services	129	142
Ventes d'études	2	7
Autres	7	11
sous total	509	719
<b><i> Holding et divers</i></b>		
Ventes d'équipements	6	-
Autres	2	1
sous total	8	1
<b>Total</b>	<b>5 622</b>	<b>6 413</b>

## Information par zone géographique en données ajustées

### Au 30 juin 2012

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe	Amérique du Nord	Asie	Reste du monde	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires par destination	1 444	1 534	1 989	952	494	<b>6 413</b>
en %	22%	24%	31%	15%	8%	

### Au 30 juin 2011

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe	Amérique du Nord	Asie	Reste du monde	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires par destination	1 449	1 334	1 577	795	467	<b>5 622</b>
en %	26%	24%	28%	14%	8%	

Aucun client ne représente individuellement plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2012 et 2011.

**Comptes consolidés  
semestriels condensés  
du groupe Safran**

## Compte de résultat semestriel consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Note</i>	<b>30.06.2011</b>	<b>30.06.2012</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	5	<b>5 585</b>	<b>6 441</b>
Autres produits	5	100	102
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>5 685</b>	<b>6 543</b>
Production stockée		119	452
Production immobilisée		151	262
Consommations de l'exercice	5	(3 384)	(3 989)
Frais de personnel	5	(1 839)	(2 127)
Impôts et taxes		(115)	(137)
Dotations nettes aux amortissements & aux provisions	5	(226)	(383)
Dépréciation d'actifs	5	(44)	(33)
Autres produits et charges opérationnels courant	5	9	9
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>356</b>	<b>597</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	5	(14)	(19)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>342</b>	<b>578</b>
Coût de la dette nette		(17)	(28)
Résultat financier lié au change		1 007	(52)
Autres charges et produits financiers		(49)	(68)
<b>Résultat financier</b>	6	<b>941</b>	<b>(148)</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	14	6	11
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>1 289</b>	<b>441</b>
Produit (charge) d'impôts	7	(408)	(115)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>881</b>	<b>326</b>
Résultat des activités destinées à être cédées		-	-
<b>Résultat de la période</b>		<b>881</b>	<b>326</b>
<b>Attribuable :</b>			
aux propriétaires de la société mère		874	315
aux intérêts minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle)		7	11
<b>Résultat net par action attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)</b>	8		
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)		2,18	0,76
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)		2,17	0,76
<b>Résultat net par action des activités poursuivie attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)</b>	8		
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)		2,18	0,76
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)		2,17	0,76
<b>Résultat net par action des activités destinées à être cédées attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)</b>	8		
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)		0,00	0,00
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)		0,00	0,00

## Etat du résultat global consolidé

	30.06.2011	30.06.2012
<b>Résultat net de la période</b>	<b>881</b>	<b>326</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Eléments qui seront ultérieurement reclassés en résultat net</b>	<b>(105)</b>	<b>33</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	(3)	3
Ecart de conversion *	(105)	22
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global	3	8
<b>Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>(105)</b>	<b>33</b>
<b>Total du résultat global pour la période</b>	<b>776</b>	<b>359</b>
Attribuable:		
- aux propriétaires de la société mère	772	348
- aux participations ne donnant pas le contrôle	4	11

\* dont 4 M€ au titre de la part des écarts de conversion des sociétés mises en équivalence (1 M€ au 30 juin 2011)

Au 30 juin 2012, les écarts de conversion comprennent un montant de 25 millions d'euros ((8) millions d'euros au 30 juin 2011) relatif à des financements pérennes accordés à des filiales étrangères. Ces financements sont qualifiés d'investissements nets à l'étranger et traités en application des dispositions prévues, à ce titre par la norme IAS 21. Les écarts de conversions comprennent également un montant de (50) millions d'euros au 30 juin 2012 correspondant, aux différences de change relatives à l'émission par Safran de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain pour 1,2 milliard de dollars US en février 2012 qualifiées de couverture d'investissement net de certaines activités américaines du Groupe.

## Bilan consolidé

<b>ACTIF</b>			
<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Note</i>	<b>31.12.2011</b>	<b>30.06.2012</b>
Ecarts d'acquisition	10	3 126	3 152
Immobilisations incorporelles	11	3 498	3 690
Immobilisations corporelles	12	2 486	2 544
Actifs financiers non courants	13 et 16	246	260
Participations comptabilisées par mise en équivalence	14	253	272
Impôts différés actifs		251	268
Autres actifs non courants		12	35
<b>Actifs non courants</b>		<b>9 872</b>	<b>10 221</b>
Autres actifs financiers courants	13 et 16	101	122
Juste valeur des instruments financiers et dérivés		279	256
Stocks et en cours de production		3 799	4 322
Créances clients et autres débiteurs		5 005	5 007
Actifs d'impôts exigibles		215	255
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	1 431	1 904
<b>Actifs courants</b>		<b>10 830</b>	<b>11 866</b>
Actifs destinés à être cédés		-	-
<b>Total actif</b>		<b>20 702</b>	<b>22 087</b>

<b>PASSIF</b>			
<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Note</i>	<b>31.12.2011</b>	<b>30.06.2012</b>
Capital émis	17.a	83	83
Réserves	17.c	4 387	4 865
Gains nets latents sur actifs financiers disponibles à la vente		20	23
Résultat de l'exercice		478	315
<b>Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère</b>		<b>4 968</b>	<b>5 286</b>
<b>Intérêts minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle)</b>		<b>154</b>	<b>157</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>5 122</b>	<b>5 443</b>
Provisions	18	1 374	1 292
Dettes soumises à des conditions particulières	19	682	684
Passifs non courants portant intérêts	20	1 447	2 375
Impôts différés passifs		718	717
Autres passifs non courants		199	180
<b>Passifs non courants</b>		<b>4 420</b>	<b>5 248</b>
Provisions	18	1 064	1 221
Passifs courants portant intérêts	20	998	711
Fournisseurs et autres créditeurs		8 348	8 669
Passifs d'impôts exigibles		92	173
Juste valeur des instruments financiers et dérivés		658	622
<b>Passifs courants</b>		<b>11 160</b>	<b>11 396</b>
Passifs destinés à être cédés		-	-
<b>Total passif</b>		<b>20 702</b>	<b>22 087</b>

## Variation des capitaux propres consolidés

	Capital émis	Primes d'émission	Titres d'autocontrôle	Actifs financiers disponibles à la vente	Ecarts de conversion et couverture d'investissement net	Autres réserves	Résultat net	Autres	Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère	Intérêts minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle)	Total
<i>(en millions d'euros)</i>											
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>83</b>	<b>3 360</b>	<b>(247)</b>	<b>26</b>	<b>47</b>	<b>1 047</b>	<b>207</b>	<b>7</b>	<b>4 530</b>	<b>175</b>	<b>4 705</b>
Résultat global de la période				(3)	(102)		874	3	772	4	776
Acquisitions / Cessions de titres d'autocontrôle			46			(46)			-		-
Dividendes						(202)			(202)	(12)	(214)
Autres variations						207	(207)	9	9	5	14
<b>Au 30 juin 2011</b>	<b>83</b>	<b>3 360</b>	<b>(201)</b>	<b>23</b>	<b>(55)</b>	<b>1 006</b>	<b>874</b>	<b>19</b>	<b>5 109</b>	<b>172</b>	<b>5 281</b>
Résultat global de la période				(3)	217		(396)	(32)	(214)	15	(199)
Acquisitions / Cessions de titres d'autocontrôle			89			75			164		164
Acompte sur dividendes 2011						(102)			(102)		(102)
Autres variations								11	11	(33)	(21)
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>83</b>	<b>3 360</b>	<b>(112)</b>	<b>20</b>	<b>162</b>	<b>979</b>	<b>478</b>	<b>(2)</b>	<b>4 968</b>	<b>154</b>	<b>5 122</b>
Résultat global de la période				3	22		315	8 *	348	11	359
Acquisitions / Cessions de titres d'autocontrôle			111			7			118		118
Dividendes						(154)			(154)	(16)	(170)
Autres variations						478	(478)	6	6	8	14
<b>Au 30 juin 2012</b>	<b>83</b>	<b>3 360</b>	<b>(1)</b>	<b>23</b>	<b>184</b>	<b>1 310</b>	<b>315</b>	<b>12</b>	<b>5 286</b>	<b>157</b>	<b>5 443</b>

\* (9) M€ d'effet d'impôt sur les différences de change liées à des investissements nets à l'étranger ((29) M€ en 2011) et 17 M€ d'effet d'impôt sur les différences de change liées à l'émission en février 2012 de 1,2 milliard de dollars US de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain.

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2011	30.06.2012
<b>I. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	874	315
Impôts exigibles	90	140
Impôts différés	318	(25)
<b>Résultat consolidé global avant impôts</b>	<b>1 282</b>	<b>430</b>
Impôts payés	(55)	(154)
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence (net des dividendes reçus)	(6)	(11)
<b>Produits et charges sans incidence sur la trésorerie</b>		
Amortissements	312	359
Dépréciations	58	43
Provisions	(108)	71
Juste valeur des instruments financiers et dérivés	(962)	28
Résultat de cession d'éléments d'actifs immobilisés	10	8
Intérêts courus	(6)	29
Autres éléments	3	61
Résultat avant impôts payés des activités destinées à être cédées	-	-
Résultat-part des intérêts minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle)	7	11
<b>Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie</b>	<b>(686)</b>	<b>610</b>
<b>Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>535</b>	<b>875</b>
Variation nette des stocks et en-cours de production	(155)	(520)
Variation nette des dettes et créances d'exploitation	114	181
Variation nette des autres débiteurs et créditeurs	(38)	35
Variation du besoin en fonds de roulement des activités destinées à être cédées en relation avec le Groupe	-	(1)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>(79)</b>	<b>(305)</b>
<b>TOTAL I</b>	<b>456</b>	<b>570</b>
<b>II. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		
Décassements nets sur immobilisations incorporelles	(151)	(267)
Décassements nets sur immobilisations corporelles	(148)	(199)
Encaissements / décaissements nets sur cessions / acquisitions de titres	(277)	(53)
Encaissements / décaissements nets sur immobilisations financières	(5)	(21)
Autres variations	-	7
Flux de trésorerie provenant des activités destinées à être cédées en relation avec le Groupe	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>(581)</b>	<b>(533)</b>
<b>III. Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		
Variation de capital	-	-
Acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle	-	118
Remboursement d'emprunts	(53)	(99)
Remboursement d'avances remboursables	(15)	(20)
Nouveaux emprunts	11	905
Avances remboursables reçues	6	5
Variation des financements court terme	99	(309)
Flux de trésorerie provenant des activités destinées à être cédées en relation avec le Groupe	8	1
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(202)	(154)
Dividendes versés aux minoritaires	(10)	(14)
<b>TOTAL III</b>	<b>(156)</b>	<b>433</b>
<b>Flux de trésorerie opérationnels liés aux activités destinées à être cédées</b>	<b>TOTAL IV</b>	<b>(8)</b>
<b>Flux de trésorerie d'investissement liés aux activités destinées à être cédées</b>	<b>TOTAL V</b>	<b>(1)</b>
<b>Flux de trésorerie de financement liés aux activités destinées à être cédées</b>	<b>TOTAL VI</b>	<b>-</b>
<b>Incidence des variations de taux de change</b>	<b>TOTAL VII</b>	<b>(12)</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>I+II+III+IV +V+VI+VII</b>	<b>(302)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 062	1 431
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 760	1 904
Variation de trésorerie (A)	(302)	473
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture des activités et actifs destinés à être cédés (B)		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture des activités et actifs destinés à être cédés (C)	-	-
<b>Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie (D) = (A) + (B) - (C)</b>	<b>(302)</b>	<b>473</b>
Dont variation de trésorerie des activités poursuivies	(302)	473
Dont variation de trésorerie des activités destinées à être cédées	-	-
Dont variation de trésorerie des actifs destinés à être cédés	-	-



**Notes annexes aux comptes consolidés  
semestriels condensés du groupe Safran**

La société Safran (2, Bd du Général Martial Valin – 75724 Paris cedex 15) est une société anonyme immatriculée en France, et est cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

Les comptes consolidés semestriels condensés reflètent la situation comptable de la société Safran et de ses filiales contrôlées, directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, ou sur lesquelles est exercée une influence notable (le « Groupe »).

Les comptes consolidés semestriels condensés et les notes annexes sont établis en euros et toutes les valeurs sont arrondies au million près sauf mention expresse.

Le Conseil d'Administration du 30 juillet 2012 a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés semestriels condensés 2012.

## ***Note 1 - Principes et méthodes comptables***

Les comptes consolidés de Safran et ses filiales sont établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et telles qu'adoptées par l'Union européenne (disponibles sur Internet à l'adresse suivante : [www.ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://www.ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)) à la date d'arrêté des comptes consolidés par le Conseil d'Administration. Elles comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), c'est-à-dire les IFRS, les International Accounting Standards (IAS) et les interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou l'organisme qui l'a précédé, le Standing Interpretations Committee (SIC).

Les comptes consolidés condensés au 30 juin 2012 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et avec toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012.

Pour l'établissement des comptes consolidés condensés au 30 juin 2012, le groupe Safran a appliqué les mêmes principes et méthodes comptables que dans ses comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 (Cf § 3.1. Note 1 du document de référence 2011), à l'exception des changements suivants :

### **Nouvelles normes, interprétations et révisions de normes IFRS**

#### ***Révisions, amendements et interprétations des normes IFRS appliqués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 :***

- Amendement IFRS 7 « Instruments financiers - informations à fournir » - Informations à fournir dans le cadre des transferts d'actifs financiers.

Cet amendement, applicable à compter du 1er janvier 2012, n'a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés condensés du Groupe au 30 juin 2012.

#### ***Amendement publié par l'IASB et appliqué de manière anticipée par le Groupe :***

- Amendements d'IAS 1 « Présentation des états financiers » - Présentation des postes des autres éléments du résultat global.

#### ***Nouvelles normes, révisions de normes IFRS et interprétations publiées par l'IASB mais non encore applicables ou non appliquées de manière anticipée par le Groupe :***

- Amendement d'IAS 12 « Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents »
- Amendements d'IAS 19 « Avantages du personnel » - Régimes à prestations définies ;
- Amendements d'IAS 32 « Instruments financiers - Présentation » et IFRS 7 « Instruments financiers - informations à fournir » - Compensation des actifs et des passifs financiers ;
- IFRS 9 « Instruments financiers » - Classification et évaluation des actifs et passifs financiers
- IFRS 10 « États financiers consolidés » ;
- IFRS 11 « Accords conjoints » ;

- IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités » ;
- IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur » ;
- IAS 27 révisée « États financiers individuels » ;
- IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » ;
- IFRIC 20 « Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert ».
- Améliorations des IFRS publiées en mai 2012.

À l'exception des amendements d'IAS 19 relatifs aux régimes à prestations définies, ces nouvelles normes, amendements et interprétations n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne et ne peuvent dès lors pas être appliqués par anticipation, dans le cas où la norme l'autoriserait.

Le Groupe est en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces nouveaux textes et notamment pour ce qui concerne IFRS 10 « États financiers consolidés », IFRS 11 « Accords conjoints » qui supprime la consolidation par intégration proportionnelle des coentreprises et IAS 19 amendée « Avantages du personnel » qui ne permet plus l'utilisation de la méthode dite du corridor.

Selon une étude préliminaire d'IFRS 10, aucun impact significatif n'est anticipé concernant sa future application. Cependant, l'évaluation de l'impact potentiel de cette norme est toujours en cours.

Concernant IFRS 11 « Accords conjoints », l'analyse des entités actuellement consolidées par intégration proportionnelle est en cours afin de déterminer si elles sont à classer parmi les joint-ventures ou les opérations conjointes. Toutefois, la contribution de ces entités aux principaux agrégats financiers du Groupe n'étant pas très significative, l'impact de l'application de cette nouvelle norme sur les comptes consolidés ne devrait être que limité.

Du fait de la suppression de la comptabilisation des écarts actuariels par le résultat (disparition de la méthode dite du corridor), la norme IAS 19 amendée impactera principalement les capitaux propres du Groupe à la date de première application puisque Safran avait retenu cette option de comptabilisation. Selon le nouveau texte, l'intégralité des écarts actuariels est immédiatement reconnue en capitaux propres sans reclassement ultérieur en résultat. À date, le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur le compte de résultat.

## ***Note 2 - Principales sources d'estimations***

L'établissement des comptes consolidés semestriels condensés préparés conformément aux normes comptables internationales « IFRS » décrites ci-dessus implique que la Direction du Groupe effectue des estimations et retienne des hypothèses qui affectent les valeurs pour lesquelles les actifs et passifs sont comptabilisés à la date de préparation des états financiers ainsi que les produits et charges comptabilisés sur la période.

Le Groupe formule des hypothèses et établit régulièrement, sur ces bases, des estimations relatives à ses différentes activités. Ces estimations sont fondées sur son expérience passée et intègrent les conditions économiques prévalant à la clôture et les informations disponibles à la date de préparation des états financiers. Le Groupe revoit régulièrement ces estimations et hypothèses en s'appuyant sur l'expérience et divers autres facteurs considérés comme raisonnables pour estimer la valeur comptable des actifs et des passifs.

Dans un contexte économique mondial avec un degré de volatilité et un manque de visibilité induit encore élevés au 30 juin 2012, les montants définitifs sont susceptibles de différer sensiblement de ces estimations en fonctions d'hypothèses ou de circonstances différentes.

### **a) Estimations liées aux programmes et contrats**

Les estimations principales et significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers ont trait à la préparation des prévisions des flux futurs de trésorerie au titre des programmes et contrats (business plan). Ces estimations et hypothèses liées aux programmes et contrats portent sur des périodes de temps parfois très longues, jusqu'à plusieurs dizaines d'années, et sont soumises principalement aux hypothèses de volumes de produits vendus, de prix de vente et de coûts de production associés, des cours de change des devises dans lesquels les ventes et les achats sont libellés ainsi que d'aléas normaux au titre de dépassements de coûts prévisibles, et dans les cas où les flux futurs sont actualisés, au taux d'actualisation retenu pour chaque contrat. Les prévisions de flux futurs de trésorerie (actualisés ou non en fonction des cas) sont utilisées dans la détermination des éléments suivants :

- **dépréciation des actifs immobilisés** : les écarts d'acquisition ainsi que les actifs affectés à des programmes (programmes aéronautiques, frais de développement et actifs corporels de production) font l'objet de tests de dépréciation comme indiqué dans la note 1.L du § 3.1 du document de référence 2011. Les valeurs recouvrables des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles sont déterminées majoritairement sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie déterminées en retenant les hypothèses clés décrites ci-dessus ;
- **capitalisation des frais de développement** : les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées à la note 1.J du § 3.1 du document de référence 2011. Le Groupe doit par conséquent évaluer la faisabilité technique et commerciale de ces projets et estimer les durées de vie des produits en résultant. La détermination des avantages économiques futurs, et ainsi les estimations et hypothèses qui s'y rattachent, est l'un des critères nécessaires et fondamentaux permettant l'activation des frais d'un projet et la correcte détermination de la durée d'utilité de ces projets pour le Groupe ;
- **marges à terminaison sur les contrats à l'avancement** : pour valoriser ces marges à terminaison, le Groupe tient compte, en plus des indices contractuels, de paramètres internes au contrat, retenus en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en provision pour perte à terminaison ;
- **pertes en carnet** : dans le modèle économique du secteur aéronautique, les contrats de vente de série peuvent se révéler déficitaires dès lors qu'ils n'intègrent pas spécifiquement les ventes de rechanges. Dès lors que le Groupe est irrémédiablement engagé à livrer dans le cadre de ces contrats déficitaires, une provision pour pertes en carnet est constituée. Elle fait appel à des estimations, notamment sur l'horizon de l'engagement ferme et sur les coûts de production prévisionnels ;
- **avances remboursables** : les prévisions de remboursements des avances remboursables reçues de la part de l'État sont basées sur le produit des ventes futures de moteurs ou d'équipements et des pièces de rechange, le cas échéant. Ces prévisions de remboursements étant étroitement liées aux prévisions de ventes futures, et dans ce cadre des business plan préparés par les directions opérationnelles, les hypothèses et estimations (hypothèses programmes, l'évolution des devises et notamment du dollar) utilisées pour déterminer ces business plans sont structurantes dans la détermination des prévisions de remboursements des avances remboursables.

Toute modification des estimations et hypothèses, retenues pour la détermination des prévisions de flux futurs de trésorerie au titre des programmes et des contrats, pourrait avoir un effet significatif sur les résultats futurs du Groupe et/ou sur les montants inscrits à son bilan. Dans ce cadre, les principales hypothèses retenues font l'objet d'analyses de sensibilité systématiques et sont revues régulièrement par la Direction.

Au-delà des estimations et hypothèses retenues et directement liées aux programmes et contrats, d'autres estimations et hypothèses clés portent sur les éléments suivants :

## **b) Provisions**

La détermination des provisions est fondée sur des informations et estimations reflétant la meilleure estimation de la Direction fondée sur l'expérience acquise ainsi que dans certains cas des estimations d'experts. Plus particulièrement (mais pas uniquement) les provisions relatives aux garanties de fonctionnement émises et aux garanties financières octroyées dans le cadre des ventes, tiennent compte de paramètres tels que le coût estimé des réparations, l'appréciation de risques pouvant être fondée sur une évaluation statistique, sur la valeur estimée des actifs sous-jacents faisant l'objet des garanties financières, sur la probabilité de défaut des compagnies clientes, ainsi que, le cas échéant, le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie.

Lors du dénouement, le montant des coûts ou pénalités qui seront finalement encourus ou payés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs du Groupe.

Il n'y a aujourd'hui, à la connaissance du Groupe, aucun élément qui indiquerait que les paramètres retenus, pris dans leur ensemble, ne sont pas appropriés et il n'existe aucune évolution connue qui serait de nature à affecter de manière significative les montants provisionnés.

### **c) Engagements de retraites et prestations assimilées**

Les charges comptabilisées sur la période au titre des engagements de retraites et autres engagements postérieurs à l'emploi correspondent au prorata des charges estimées de l'année, éventuellement retraitées des événements non récurrents intervenus sur la période (modifications, réductions ou liquidations d'avantages accordés) et diminuées des prestations réglées sur la période. L'évaluation de la charge annuelle repose sur des calculs actuariels réalisés par des actuaires externes basés sur des hypothèses démographiques (taux de rotation du personnel, date de départ à la retraite, taux de mortalité, ...) et financières (taux de progression des salaires, taux d'actualisation, taux de rendement attendus des actifs, ...). Le Groupe estime que les hypothèses retenues pour évaluer les engagements sont appropriées et justifiées. Cependant, toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un impact significatif sur les valeurs inscrites au bilan et dans une moindre mesure, compte tenu de l'application de la méthode dite du corridor, sur les résultats futurs du Groupe.

Une variation à la baisse de 1% des taux d'actualisation, toutes choses étant égales par ailleurs, aurait un impact de l'ordre de 130 millions d'euros sur la valeur de l'engagement au 30 juin 2012.

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au rendement des obligations privées de première catégorie (AA). Ainsi le Groupe se réfère à l'indice Iboxx. Au cours du premier semestre 2012, cet indice a évolué et les taux d'actualisation passent de 4,5% au 31 décembre 2011 à 3,25% au 30 juin 2012 pour la zone euro et de 5% à 4,5% sur la zone GBP.

L'impact de cette baisse du taux d'actualisation sur le résultat consolidé au 30 juin 2012 ainsi que sur la provision au 30 juin 2012 aurait été non significatif. La variation de la valeur de l'engagement brut aurait eu essentiellement un impact sur les écarts actuariels non reconnus.

### **d) Allocation du prix d'acquisition d'un regroupement d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (ou « *purchase accounting* ») : ainsi, à la date de prise de contrôle de l'entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis ou assumés sont évalués à la juste valeur. L'une des estimations les plus significatives lors de la comptabilisation d'une acquisition réside dans la détermination même de la juste valeur et des hypothèses utilisées pour la déterminer. Si la juste valeur de certains éléments acquis peut être évaluée de façon précise, tels que par exemple les actifs corporels par le recours au prix de marché, d'autres en revanche s'avèrent plus complexes à évaluer (comme les actifs incorporels ou les passifs éventuels). Ces évaluations sont généralement confiées à des experts indépendants qui fondent leurs travaux sur des hypothèses et sont amenés à estimer l'effet d'événements futurs, incertains à la date d'acquisition.

### **e) Litiges**

Certaines filiales du Groupe peuvent être parties à des procédures gouvernementales, judiciaires ou arbitrales susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe, comme décrit dans la note 24 « Litiges ». La Direction du Groupe revoit régulièrement l'évolution de ces procédures et apprécie la nécessité de constituer les provisions adéquates ou d'en faire évoluer leur montant, si la survenance d'événements en cours de procédure nécessitait une réappréciation du risque. Des conseillers internes ou externes participent à la détermination des coûts pouvant être encourus.

La décision de provisionner un risque ainsi que le montant de la provision à retenir sont fondés sur l'appréciation du risque au cas par cas, l'estimation par la Direction du caractère non favorable du dénouement de la procédure en question (caractère probable) et la capacité à estimer de façon fiable le montant.

### Note 3 - Evolution du périmètre

#### PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2012

##### Acquisition complémentaire de 10 % de Sofradir

Safran et Thales ont conclu, le 25 janvier 2012, le rachat des 20% d'Areva dans Sofradir, leur filiale commune dans le domaine technologique des détecteurs infrarouges. Grâce à ce rachat, Thales et Safran, qui détenaient déjà chacun 40% du capital de Sofradir, ont porté leurs participations respectives à 50%.

Cette société est consolidée en intégration proportionnelle dans les comptes du Groupe Safran en 2011 et 2012. La différence entre le prix d'acquisition des titres (24 millions d'euros) et la quote-part de situation nette acquise (10 millions d'euros) a généré un écart d'acquisition de 14 millions d'euros.

#### RAPPEL DES PRINCIPAUX MOUVEMENTS DE PERIMETRE 2011

##### Acquisition de L-1

Le 25 juillet 2011, au terme des procédures d'approbation des actionnaires de L-1, des autorités antitrust américaines et du Comité des investissements étrangers aux États-Unis (CFIUS), Safran a finalisé l'acquisition de L-1 (renommée Morpho Trust) société cotée au NYSE et leader des solutions d'identité aux États-Unis, pour un montant total en numéraire de 1,09 milliard de dollars, que Safran a financé avec sa trésorerie.

Préalablement à cette transaction, sur le premier semestre 2011, L-1 a cédé son activité de conseil aux agences gouvernementales américaines, à un tiers, pour 0,3 milliard de dollars. Cette activité est donc exclue de la transaction avec Safran.

Les activités de solutions biométriques et de contrôle d'accès, de titres d'identité sécurisés et de services d'enrôlement de L-1 sont consolidées avec les activités de Sécurité de Safran au sein du périmètre Morpho à compter de la date d'acquisition.

Une large partie de ces activités est gérée dans le cadre d'un *proxy agreement* avec le Department Of Defense (DoD), afin d'assurer ainsi la protection idoine de la sécurité nationale américaine.

Au 30 juin 2012, l'allocation préliminaire du prix d'acquisition se résume comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	<b>Allocation préliminaire</b>
Prix d'acquisition	1094
<b>Prix d'acquisition des titres</b>	<b>1094</b>
<b>Juste valeur des actifs nets :</b>	
Actifs nets à la date d'acquisition	(107)
Juste valeur de la technologie	92
Juste valeur des relations clientèles	309
Impôts différés actifs reconnus sur déficits fiscaux	100
Impôts différés passifs sur les réévaluations	(149)
<b>Juste valeur des actifs et passifs acquis</b>	<b>245</b>
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>849</b>

La poursuite des travaux d'allocation du prix d'acquisition a conduit à augmenter de 13 millions de dollars l'écart d'acquisition reconnu au 31 décembre 2011.

L'allocation définitive du prix d'acquisition aux actifs et passifs identifiés sera réalisée dans les 12 mois suivant l'acquisition.

Compte tenu de la date d'acquisition, les activités de L-1 acquises n'ont eu aucune contribution aux résultats du Groupe sur le premier semestre 2011.

La contribution aux résultats du Groupe sur le premier semestre 2012 est la suivante :

- 160 millions d'euros de chiffre d'affaires,
- 13 millions d'euros de résultat opérationnel courant hors charge d'amortissement des actifs incorporels et corporels identifiés dans le cadre de l'allocation provisoire du prix d'acquisition. Cette charge est de 19 millions d'euros sur le premier semestre 2012.

## Acquisition de SME

En date du 5 avril 2011, Safran a finalisé l'acquisition, auprès du groupe SNPE, de la société SNPE Matériaux Energétiques (SME) et de ses filiales. L'activité de SME porte sur la conception, le développement et la production de chargements propulsifs et d'équipements énergétiques pour la défense et les industries aéronautique, spatiale et automobile.

Ses filiales ont pour activités :

- Structil : matériaux composites.
- Pyroalliance : équipements pyrotechniques.
- Roxel : propulsion tactique, joint venture détenue à 50% et consolidée par intégration proportionnelle.
- Regulus : propulsion spatiale, joint venture détenue à 40% et consolidée par intégration proportionnelle.

Le contrat de cession d'actions, prévoit que SNPE accorde à Safran une garantie spécifique, d'une durée de 30 à 40 ans, relative aux passifs environnementaux résultant de l'exploitation passée sur 8 sites. Le plafond de cette garantie s'élève à 240 millions d'euros pendant 15 ans et à 200 millions d'euros ensuite et 10% des coûts resteront à la charge de Safran. Il est prévu une sous-limite de garantie spécifique au titre des dépollutions en cours d'activité qui est de 91 millions d'euros incluant une sous-limite de garantie spécifique au titre des pollutions liées à l'utilisation de perchlorates (d'ammonium et de sodium), à traiter dans le cadre du « Plan Perchlorate » qui est de 40 millions d'euros. Safran prendra en charge 10% des coûts des dépollutions et 50% des coûts du Plan Perchlorate. Ce plan doit être défini conjointement entre Safran et SNPE dans les 18 mois suivant la date d'acquisition afin de définir, réduire et/ou confiner les sources de pollution au perchlorate d'ammonium et sa réalisation doit s'effectuer sur 5 ans. Ces garanties accordées par SNPE à Safran sont contre-garanties par l'Etat français à hauteur de 216 millions d'euros. Dans le cadre de l'établissement du bilan d'ouverture et de la détermination de l'écart d'acquisition, des études environnementales ont été menées afin de valoriser ces passifs et passifs éventuels environnementaux, ainsi que les garanties accordées.

Le contrat de cession d'actions prévoit également d'autres garanties accordées par le vendeur avec un plafond de 25 millions d'euros et des limitations dans le temps pouvant aller de 3 à 10 ans selon la nature des garanties.

L'allocation définitive du prix d'acquisition se résume comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Allocation préliminaire	<b>Allocation définitive</b>
Prix d'acquisition initial	348	348
Ajustements de prix	(7)	(5)
<b>Prix d'acquisition des titres</b>	<b>341</b>	<b>343</b>
<b>Juste valeur des actifs nets :</b>		
Actifs nets à la date d'acquisition y compris trésorerie brute	119	120
Juste valeur des technologies	62	72
Juste valeur du carnet de commandes	5	27
Juste valeur des autres actifs incorporels	2	2
Réévaluation des immobilisations corporelles et actifs immobiliers	9	20
Réévaluation de stocks	7	7
Impôts différés sur les réévaluations	(29)	(44)
Réévaluations- Part des minoritaires	(2)	(2)
Passif net au titre des risques environnementaux	(23)	(23)
<b>Juste valeur des actifs et passifs acquis</b>	<b>150</b>	<b>179</b>
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>191</b>	<b>164</b>

La juste valeur des actifs et passifs acquis a été corrigée de 29 millions d'euros entre l'allocation préliminaire et l'allocation définitive suite à la finalisation des travaux de valorisation des technologies, du carnet de commandes et des actifs immobiliers acquis.

Après une correction du prix d'acquisition des titres de 2 millions d'euros, le goodwill résiduel s'établit 164 M€ en diminution de 27 millions d'euros par rapport à l'affectation préliminaire.

L'ensemble des sociétés du périmètre a été consolidé à compter de la date de prise de contrôle par le Groupe et sa contribution aux résultats du Groupe est de :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2011		30.06.2012	
	1er trimestre	2ème trimestre	1er trimestre	2ème trimestre
Chiffre d'affaires		67	<b>71</b>	<b>64</b>
Résultat opérationnel courant		6	<b>9 (1)</b>	<b>5 (1)</b>

(1) Hors charge d'amortissement des actifs incorporels et corporels identifiés dans le cadre de l'allocation définitive du prix d'acquisition. Cette charge est de 10 M€ au 30 juin 2012 (dont 6 M€ au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2012 et 4 M€ au titre de l'exercice 2011).

En date du 1<sup>er</sup> mai 2012, il a été procédé à une fusion absorption de la société Snecma Propulsion Solide (SPS) par la société SME avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Ce nouvel ensemble a été renommé Herakles. Cette fusion entre sociétés détenues à 100% n'a eu aucune incidence dans les comptes du Groupe.

## **Note 4 - Information sectorielle**

### **Secteurs présentés**

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels » l'information par secteur opérationnel reflète les différentes activités du groupe Safran.

Les secteurs opérationnels du groupe Safran correspondent aux regroupements de filiales autour des filiales de rang 1 (« paliers »), ces paliers étant organisés autour de la nature des produits vendus et des services rendus. Ces secteurs opérationnels sont regroupés en 4 secteurs présentés agissant dans des domaines d'activités cohérents caractérisés par leurs produits et leurs marchés.

#### **Secteur Propulsion aéronautique et spatiale**

Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes de propulsion pour une large gamme d'applications : avions commerciaux, avions militaires de combat, d'entraînement et de transport, moteurs de fusées, hélicoptères civils et militaires, missiles tactiques, drones. Ce secteur comprend aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.

#### **Secteur Equipements aéronautiques**

Le Groupe est actif dans le domaine des équipements mécaniques, hydromécaniques et électromécaniques : les trains d'atterrissage, les roues et freins et les systèmes associés, les nacelles et inverseurs de poussée, les pièces en matériaux composites, les systèmes de régulation moteur et équipements associés, transmissions de puissance, les câblages, systèmes de liaisons électriques, les systèmes de ventilation et filtres hydrauliques. Les Equipements Aéronautiques comprennent aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.



## Secteur Défense

Ce domaine regroupe toutes les activités destinées aux marchés de la défense navale, terrestre et aéronautique. Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des solutions et des services en optronique, avionique, électronique et logiciels critiques, pour les marchés civils et de défense.

Il est présent dans les domaines de la navigation inertielle pour les applications aéronautiques, marines et terrestres, des commandes de vol pour hélicoptères, des systèmes optroniques et de drones tactiques (boules gyrostabilisées de viseurs, périscopes, caméras infrarouge, jumelles multifonctions, système aérien d'observation), des équipements et systèmes de défense.

## Secteur Sécurité

Les activités de Sécurité regroupent les solutions qui rendent les déplacements, les infrastructures sensibles et les transactions électroniques plus sûrs, et facilitent la protection des individus. Elles répondent aux besoins nouveaux de sécurité des citoyens, des entreprises, sites publics critiques et sensibles ainsi que des Etats et proposent des produits de reconnaissance d'empreintes digitales, de l'iris et du visage (technologies biométriques), des solutions de gestion d'identité, de gestion des droits d'accès et de sécurisation des transactions (domaine des cartes), des solutions de détection tomographiques de substances dangereuses ou illicites dans les bagages (domaine de la détection).

## Holding et Autres

Sous la terminologie « Holding et Autres », le Groupe regroupe les activités propres à la société Safran et aux holdings dans certains pays ainsi que certaines activités résiduelles issues d'activités cédées par le Groupe et ne relevant pas des rubriques précédentes.

## **Mesure de la performance des secteurs présentés**

Les informations présentées par secteur dans les tableaux page 7 sont identiques à celles présentées à la Direction Générale, qui a été identifiée comme le « Principal Décideur Opérationnel » aux fins d'évaluation de la performance des secteurs d'activité et d'allocation des ressources entre ces différentes activités. Jusqu'à l'Assemblée Générale du 21 avril 2011, qui a approuvé le changement de gouvernement d'entreprise pour une structure unique à Conseil d'Administration, le « Principal Décideur Opérationnel » était le Directoire. Ce changement de gouvernance n'a eu aucune répercussion sur les agrégats présentés ni sur leur mode d'évaluation.

La mesure de performance de chaque secteur d'activité, telle que revue par la Direction Générale, est fondée sur les données ajustées contributives telles qu'explicitées dans le préambule (cf. page 3).

Les données par secteur d'activité suivent les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour les comptes consolidés (cf. document de référence 2011 § 3.1 note 1) à l'exception des retraitements opérés pour les données ajustées (cf. préambule).

Les cessions inter-secteurs sont réalisées aux conditions de marché.

Le cash flow libre représente le solde des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles après déduction des décaissements liés aux investissements incorporels et corporels.

## Note 5 - Détail des principales composantes du résultat opérationnel

### CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2011	30.06.2012
Première monte et produits et services associés	2 309	2 738
Ventes d'équipements de défense et sécurité	798	1 025
Services	2 183	2 316
Ventes d'études	214	246
Autres	81	116
<b>Total</b>	<b>5 585</b>	<b>6 441</b>

### AUTRES PRODUITS

Les autres produits sont essentiellement composés de crédit impôt recherche et de subventions d'exploitation.

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2011	30.06.2012
Crédit impôt recherche *	59	57
Autres subventions d'exploitation	37	33
Autres produits d'exploitation	4	12
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>102</b>

\* dont 4 M€ liés à des crédits impôt recherche complémentaires au titre de l'exercice 2011 inclus dans le produit du premier semestre 2012 (7 M€ au titre de l'exercice 2010 dans le produit du premier semestre 2011).

### CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE

Les consommations de l'exercice se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2011	30.06.2012
Fournitures, matières premières et autres	(1 125)	(1 296)
Marchandises	(114)	(153)
Variation de stocks	35	69
Sous-traitance	(1 182)	(1 394)
Achats non stockés	(138)	(199)
Services extérieurs	(860)	(1 016)
<b>Total</b>	<b>(3 384)</b>	<b>(3 989)</b>

### FRAIS DE PERSONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2011	30.06.2012
Salaires et traitements	(1 175)	(1 392)
Charges sociales	(531)	(571)
Participation des salariés	(19)	(33)
Intéressement	(54)	(66)
Abondement	(12)	(21)
Autres coûts sociaux	(48)	(44)
<b>Total</b>	<b>(1 839)</b>	<b>(2 127)</b>

L'augmentation des salaires et traitements s'explique pour l'essentiel par l'augmentation des effectifs, résultant à la fois des variations de périmètre connues par le Groupe entre le premier semestre 2011 et le premier semestre 2012 (cf. note 3) et des recrutements effectués pour accompagner la croissance de l'activité.

L'augmentation de la charge de participation est liée à l'augmentation des résultats du groupe ainsi qu'à la conclusion, au cours du premier semestre 2012, d'un nouvel accord de participation Groupe applicable à compter de l'exercice 2012.

L'augmentation de la charge d'abondement entre le premier semestre 2011 et le premier semestre 2012, s'explique essentiellement par la mise en place, début 2012, d'un dispositif de PERCO prévoyant un abondement par l'employeur sur les versements volontaires ou l'investissement d'une partie de la participation dans ce dispositif.

## DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2011	30.06.2012
<b>Dotations nettes aux amortissements</b>		
- immobilisations incorporelles	(160)	(192)
- immobilisations corporelles	(152)	(167)
<b>Total dotations nettes aux amortissements (*)</b>	<b>(312)</b>	<b>(359)</b>
<b>Total dotations nettes aux provisions</b>	<b>86</b>	<b>(24)</b>
<b>Dotations nettes aux amortissements &amp; aux provisions</b>	<b>(226)</b>	<b>(383)</b>

(\*) dont amortissement des actifs valorisés à la juste valeur lors de l'acquisition du groupe Snecma : (79) M€ au 30 juin 2012 contre (80) M€ au 30 juin 2011, et lors des acquisitions récentes : (50) M€ au 30 juin 2012 contre (24) M€ au 30 juin 2011

## DEPRECIATIONS D'ACTIFS

<i>(en millions d'euros)</i>	Dotations		Reprises	
	30.06.2011	30.06.2012	30.06.2011	30.06.2012
Immobilisations corporelles et incorporelles	(26)	(13)	2	5
Immobilisations financières	(1)	-	2	-
Stocks et encours de production	(133)	(136)	109	117
Créances	(13)	(17)	16	11
<b>Total</b>	<b>(173)</b>	<b>(166)</b>	<b>129</b>	<b>133</b>

## AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2011	30.06.2012
Plus et moins-values de cessions d'actifs	(10)	(8)
Redevances, brevets et licences	(10)	(8)
Pertes sur créances irrécouvrables	(3)	(6)
Autres produits et charges d'exploitation	32	31
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>9</b>

## AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2011	30.06.2012
Autres éléments inhabituels	(14)	(19)
<b>Total</b>	<b>(14)</b>	<b>(19)</b>

Au 30 juin 2012, les autres éléments inhabituels correspondent à une dépréciation des créances nées antérieurement à la procédure de *Chapter 11* du client Hawker Beechcraft pour un montant de 7 millions d'euros ; ainsi qu'à des coûts de transaction et autres coûts au titre de récents regroupements d'entreprises pour un montant de 12 millions d'euros.

Au 30 juin 2011, les autres éléments inhabituels correspondaient aux coûts de transaction au titre des regroupements d'entreprises réalisés sur la période ou en cours de réalisation pour un montant de 7 millions d'euros, ainsi qu'aux conséquences d'un jugement défavorable dans le cadre d'un litige avec un fournisseur pour un montant de 7 millions d'euros.

## Note 6 - Résultat financier

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2011	30.06.2012
Charges financières liées aux passifs portant intérêt	(35)	(49)
Produits financiers liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie	18	21
<b>Coût de la dette nette</b>	<b>(17)</b>	<b>(28)</b>
Perte ou gain lié aux instruments financiers de couverture de change	962	(42)
Gain ou perte de change	11	3
Ecart de change net sur les provisions	34	(13)
<b>Résultat financier lié au change</b>	<b>1 007</b>	<b>(52)</b>
Perte ou gain lié aux instruments financiers de couverture de taux d'intérêt et de matières premières	-	(4)
Pertes de valeur sur actifs disponibles à la vente	(9)	(2)
Dépréciation des prêts et autres créances financières	1	(1)
Dividendes reçus	-	1
Autres provisions financières	-	4
Composante financière de la charge IAS19	(9)	(11)
Effet d'actualisation	(33)	(54)
Autres	1	(1)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(49)</b>	<b>(68)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>941</b>	<b>(148)</b>
<b>dont charges financières</b>	<b>(86)</b>	<b>(177)</b>
<b>dont produits financiers</b>	<b>1 027</b>	<b>29</b>

## Note 7 - Impôt sur le résultat

L'impôt du Groupe est calculé en utilisant les taux annuels projetés dans chaque juridiction fiscale du Groupe et corrigé des principales différences permanentes.

Le taux effectif d'impôt sur les activités poursuivies s'élève à 26.1% au 30 juin 2012.

L'écart avec le taux d'impôt courant (36.1%) s'explique en premier lieu par l'impact du crédit d'impôt recherche et en second lieu par des différences de taux d'imposition France/Etranger.

La charge d'impôt du 1<sup>er</sup> semestre 2012 est de 115 millions d'euros. Elle se compose d'une charge d'impôts exigibles de 140 millions d'euros et d'un produit d'impôts différés de 25 millions d'euros.

## Note 8 - Résultat par action

Les actions ordinaires potentiellement dilutives du Groupe proviennent du plan d'attribution gratuite d'actions et du plan à effet de levier (cf. note 17d).

Les résultats par action se présentent comme suit :

	Index	30.06.2011	30.06.2012
<b>Numérateur (en millions d'euros)</b>			
Résultat net part du Groupe	(a)	874	315
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	(i)	874	315
Résultat net part du Groupe des activités abandonnées	(j)	-	-
<b>Dénominateur (en titres)</b>			
Nombre total de titres	(b)	417 029 585	417 029 585
Nombre de titres d'autocontrôle	(c)	13 953 268	1 124 804
Nombre de titres hors autocontrôle	(d)=(b-c)	403 076 317	415 904 781
Nombre moyen pondéré de titres (hors autocontrôle)	(d')	401 277 095	414 658 530
Actions ordinaires potentiellement dilutives :			
Effet dilutif des attributions gratuites d'actions et du plan à effet de levier	(e)	2 164 339	1 454 118
Nombre moyen pondéré de titres après dilution	(f)=(d'+e)	403 441 434	416 112 648
<b>Ratio : résultat par action (en euros)</b>			
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	(g)=(a*1million)/(d')	2,18	0,76
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	(h)=(i*1million)/(f)	2,17	0,76
<b>Ratio : résultat par action des activités poursuivies (en euros)</b>			
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	(k)=(i*1million)/(d')	2,18	0,76
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	(l)=(i*1million)/(f)	2,17	0,76
<b>Ratio : résultat par action des activités abandonnées (en euros)</b>			
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	0	0,00	0,00
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	(n)=(j*1million)/(f)	0,00	0,00

## Note 9 - Dividendes versés

Au titre de 2011, un dividende de 0,62 euro par action a été distribué et versé partiellement en 2011 au travers d'un acompte d'un montant unitaire de 0,25 euro par action, soit un montant de 102 millions d'euros, et pour le solde au cours du premier semestre 2012 au travers d'un versement de 0,37 euro par action, soit un montant de 154 millions d'euros.

Au titre de 2010, un dividende de 0,50 euro par action a été distribué et versé au cours du premier semestre 2011 soit 202 millions d'euros.

## Note 10 - Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2011					Effet des variations de change	30.06.2012
	Net	Variation de périmètre	Transfert	Dépréciation	Ajustement de prix et d'affectation des actifs et passifs identifiables		Net
Snecma - moteurs d'avions	417					1	418
Turbomeca (yc Microturbo) - turbines d'hélicoptères	237						237
Techspace Aero - composants de moteurs d'avions	47						47
Herakles - propulsion spatiale et stratégique	257				(27)		230
Autres	1						1
<b>Total Propulsion</b>	<b>959</b>				<b>(27)</b>	<b>1</b>	<b>933</b>
Aircelle - nacelles et aérostructures	213						213
Labinal - câblages électriques	225					1	226
Safran Engineering Services - ingénierie	78						78
Messier Bugatti Dowty (yc Sofrance) - systèmes d'atterrissage et de freinage	171						171
Technofan - systèmes de ventilation	10						10
Globe Motors Inc.	10						10
<b>Total Equipements Aéronautiques</b>	<b>707</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>708</b>
Sagem - Défense	102	18					120
<b>Total Défense</b>	<b>102</b>	<b>18</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>120</b>
Morpho - Identification	949				10	22	981
Morpho - Cartes	52				(1)		51
Morpho - Détection	357				(8)	10	359
<b>Total Sécurité</b>	<b>1 358</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>32</b>	<b>1 391</b>
<b>Total</b>	<b>3 126</b>	<b>18</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(26)</b>	<b>34</b>	<b>3 152</b>

### Mouvements de la période :

Les principaux mouvements de la période concernent :

- L'allocation définitive du prix d'acquisition de SME et ses filiales entraînant une diminution d'écart d'acquisition de l'UGT « Herakles » de 27 millions d'euros (cf note 3).
- La poursuite de l'allocation du prix d'acquisition de L-1 se traduisant par une augmentation d'écart d'acquisition de l'UGT « Identification » de 10 millions d'euros (cf note 3).
- Le rachat de la participation d'Areva dans Sofradir entraînant une augmentation de 14 millions d'euros de l'écart d'acquisition de l'UGT « Défense » (cf. note 3).

### Test de dépréciation annuel :

A compter de 2011, le Groupe réalise les tests de dépréciation annuels sur ces écarts d'acquisition au cours du premier semestre afin de mettre cet exercice en cohérence avec le calendrier interne des exercices prévisionnels moyen et long terme.

Le Groupe a procédé au test de dépréciation annuel au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie, présentées dans le tableau ci-dessus, en comparant leur valeur d'utilité à leur valeur nette comptable.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation de la valeur d'utilité des Unités Génératrices de Trésorerie se résument comme suit :

- Les prévisions d'exploitation tiennent compte des données économiques générales, de taux d'inflation spécifiques par zones géographiques, d'un cours du dollar US en fonction des informations de marché disponibles et d'hypothèses macro économiques à moyen et long terme. Les flux de trésorerie futurs attendus sont déterminés à partir des plans à moyen terme établis sur les quatre prochaines années et des flux normatifs des plans à long terme de la 5<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> année. Concernant le dollar US, le cours moyen utilisé pour les années 2013 à 2016 s'établit à 1,29 et 1,35 au-delà (à titre de comparaison pour l'année 2011, le cours moyen utilisé pour les années 2012 à 2015 s'établissait à 1,33 et 1,35 au-delà), hypothèses de cours telles que retenues pour les exercices prévisionnels moyen et long terme réalisés au cours du premier semestre.
- Le taux de croissance retenu pour la détermination de la valeur terminale a été fixé à 1,5% pour les UGT des Equipements et de la Défense et à 2% pour les UGT de la Propulsion et de la Sécurité (à titre de

comparaison pour l'année 2011 ce taux était de 1,5%, sauf pour les principales UGT de la Propulsion pour lesquelles un taux de 2% était retenu).

- Le taux d'actualisation de référence retenu est un taux de 8 % après impôts (sans changement par rapport à 2011) appliqué à des flux de trésorerie après impôts, à l'exception des UGT de la Sécurité pour lesquelles un taux de 9,5 % a été retenu (sans changement par rapport à 2011).

Il résulte de ce test qu'aucune dépréciation complémentaire à celles déjà constatées sur les actifs pris isolément n'est à constater et que la valeur recouvrable de chaque UGT justifie totalement les écarts d'acquisition inscrits à l'actif du Groupe. Aucune dépréciation d'écart d'acquisition n'avait été constatée à l'issue du test de dépréciation annuel conduit en 2011.

Par ailleurs, une étude de sensibilité a été réalisée sur les principaux écarts d'acquisition du Groupe en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :

- Variation du cours du dollar US / Euro de +/- 5%,
- Variation du taux d'actualisation de référence retenu de + 0,5%,
- Variation du taux de croissance à l'infini de - 0,5%.

En 2012, comme en 2011, ces variations des principales hypothèses prises individuellement ne conduisent pas à des valeurs d'utilité inférieures aux valeurs nettes comptables.

## Note 11 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011			30.06.2012		
	Brut	Amort. / dépréc.	Net	Brut	Amort. / dépréc.	Net
Programmes	2 670	(1 273)	1 397	2 670	(1 359)	1 311
Frais de développement	1 540	(402)	1 138	1 760	(430)	1 330
Concessions commerciales	191	(102)	89	205	(113)	92
Logiciels	361	(313)	48	380	(324)	56
Marques	147	(9)	138	147	(10)	137
Relations clientèles	526	(112)	414	584	(149)	435
Technologies	256	(42)	214	295	(60)	235
Autres	106	(46)	60	150	(56)	94
<b>Total</b>	<b>5 797</b>	<b>(2 299)</b>	<b>3 498</b>	<b>6 191</b>	<b>(2 501)</b>	<b>3 690</b>

La valeur des marques à durée de vie indéfinie est de 119 millions d'euros. Ces marques sont constituées de la marque Snecma (85 millions d'euros) et de la marque Turbomeca (34 millions d'euros).

La durée d'amortissement résiduelle moyenne pondérée des programmes est d'environ 6,5 ans.

L'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brut	Amortissements / dépréciations	Net
<b>Au 31.12.2011</b>	<b>5 797</b>	<b>(2 299)</b>	<b>3 498</b>
Immobilisations générées en interne	241	-	241
Acquisitions séparées	27	-	27
Sorties et cessions	(2)	2	-
Dotations aux amortissements	-	(192)	(192)
Dépréciations en résultat	-	(2)	(2)
Ajustement d'affectation des actifs et passifs identifiables	97		97
Reclassement	-	2	2
Variations de périmètre	4	(2)	2
Effet des variations de change	27	(10)	17
<b>Au 30.06.2012</b>	<b>6 191</b>	<b>(2 501)</b>	<b>3 690</b>

Le montant des frais de recherche et développement comptabilisé en résultat opérationnel courant pour la période, y compris les charges d'amortissements, est de 294 millions d'euros (309 millions d'euros au 30 juin 2011).

Les frais de développement immobilisés au titre de la période sont de 216 millions d'euros (120 millions d'euros au 30 juin 2011).

Au titre de la période, la charge d'amortissement des frais de développement s'élève à 30 millions d'euros (26 millions d'euros au 30 juin 2011).

Par ailleurs, un amortissement de 128 millions d'euros a été constaté sur les valeurs réévaluées (affectation du prix d'acquisition du Groupe Snecma pour 79 millions d'euros et des acquisitions récentes pour 49 millions d'euros).

La valeur recouvrable des programmes, projets, famille de produits est déterminée sur la base d'un modèle de flux futurs de trésorerie prévisionnels sur la durée de commercialisation estimée du programme, périodes de temps pouvant aller jusqu'à plusieurs dizaines d'années.

Les tests de dépréciation réalisés au 30 juin 2012 n'ont pas conduit à constater de dépréciation. Les tests de dépréciation réalisés au 30 juin 2011 sur certains programmes avaient conduit à constater une dépréciation complémentaire de 9 millions d'euros sur les frais de développement du TP400 au niveau de la Propulsion, comptabilisée comme une charge opérationnelle courante.

## Note 12 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011			30.06.2012		
	Brut	Amort. / dépréc.	Net	Brut	Amort. / dépréc.	Net
Terrains	228	-	228	232		232
Constructions	1 279	(663)	616	1 324	(696)	628
Installations techniques, matériels et outillages industriels	4 108	(2 858)	1 250	4 202	(2 968)	1 234
Immobilisations en cours, avances et acomptes	220	(5)	215	282	(5)	277
Agencement et aménagement de terrains	46	(25)	21	47	(26)	21
Constructions sur sol d'autrui	92	(42)	50	98	(47)	51
Matériels informatiques et autres	461	(355)	106	477	(376)	101
<b>Total</b>	<b>6 434</b>	<b>(3 948)</b>	<b>2 486</b>	<b>6 662</b>	<b>(4 118)</b>	<b>2 544</b>

L'évolution de la valeur des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brut	Amortissements / dépréciations	Net
<b>Au 31.12.2011</b>	<b>6 434</b>	<b>(3 948)</b>	<b>2 486</b>
Immobilisations générées en interne	21	-	21
Acquisitions	179	-	179
Sorties et cessions	(67)	48	(19)
Dotations aux amortissements	-	(167)	(167)
Dépréciations en résultat	-	(6)	(6)
Reclassement	11	(17)	(6)
Ajustement d'affectation des actifs et passifs identifiables	11	-	11
Variations de périmètre	25	(6)	19
Effet des variations de change	48	(22)	26
<b>Au 30.06.2012</b>	<b>6 662</b>	<b>(4 118)</b>	<b>2 544</b>



## Note 13 - Actifs financiers courants et non courants

Les actifs financiers comprennent les éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011			30.06.2012		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Titres non consolidés *	316	(145)	171	332	(147)	185
Autres actifs financiers	265	(89)	176	287	(90)	197
<b>Total</b>	<b>581</b>	<b>(234)</b>	<b>347</b>	<b>619</b>	<b>(237)</b>	<b>382</b>

\* dont 51 M€ au 30 juin 2012 de titres cotés (50 M€ au 31 décembre 2011).

### TITRES NON CONSOLIDÉS

Ils comprennent notamment la participation du groupe Safran dans diverses sociétés non consolidées

<i>(en millions d'euros)</i>	Comptes arrêtés au	Pourcentage de contrôle	Capitaux propres après résultat	Résultat	Valeur nette au bilan au 31.12.2011	Valeur nette au bilan au 30.06.2012
Sichuan Snecma Aero-Engine Maintenance	31/12/2011	20,00	51,4	4,3	10,0	10,3
Messier Dowty Singapore Pte	31/12/2011	100,00	6,4	0,1	6,3	6,3
Arianespace Participation	31/12/2011	10,60	19,7	1,7	1,9	2,1
Embraer*	31/12/2011	1,12	NC **	NC **	40,0	43,1
SMA	31/12/2011	100,00	(22,8)	(11,3)	0,0	0,0
Myriad Group*	31/12/2011	6,46	37,0	(11,4)	9,7	7,7

\* titres cotés sur des marchés de valeurs

\*\* données non communiquées

Les titres de participation non consolidés sont qualifiés de « disponibles à la vente » et sont évalués à la juste valeur. Les variations de valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective de perte de valeur durable, une dépréciation est enregistrée en « autres produits et charges financiers ».

Le Groupe a examiné la valeur des différents titres disponibles à la vente, afin de déterminer au cas par cas, en fonction de l'ensemble des informations disponibles et compte tenu du contexte actuel de marché, s'il y avait lieu de comptabiliser des pertes de valeur.

Une perte de valeur de 2 millions d'euros sur la participation Myriad Group a été comptabilisée au 30 juin 2012 dans le compte de résultat.

Une perte de valeur de 8,7 millions d'euros sur la participation du Groupe au capital d'Arianespace Participation a été comptabilisée au 30 juin 2011 dans le compte de résultat.

### AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Ils se composent de :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011	30.06.2012
Avances et prêts aux sociétés apparentées non consolidées	85	94
Prêts sociaux	26	26
Dépôts et cautionnements	12	11
Prêts liés au financement des ventes	-	-
Autres *	53	66
<b>Total</b>	<b>176</b>	<b>197</b>
dont non courant	75	75
dont courant	101	122

\* dont 37 M€ de créance nette au titre des garanties obtenues dans le cadre de l'acquisition de SME au 30 juin 2012 (35 M€ au 31 décembre 2011)

Les avances et prêts aux sociétés apparentées non consolidées sont des avances renouvelables en compte courant.

Les autres actifs financiers évoluent ainsi :

(en millions d'euros)

<b>Au 31.12.2011</b>	<b>176</b>
Augmentation	27
Diminution	(5)
Dépréciation	-
Effet des variations de change	1
Variation de périmètre	(2)
<b>Au 30.06.2012</b>	<b>197</b>

### **Note 14 - Participations comptabilisées par mise en équivalence**

La part du Groupe dans la situation nette et le résultat des sociétés mises en équivalence s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2011	30.06.2012			Net
	Net	% d'intérêts	Capitaux Propres	Contribution résultat	
Ingenico (1)	244	22,80%	252	11	263
Autres (2)	9	NA	9	-	9
<b>Total</b>	<b>253</b>		<b>261</b>	<b>11</b>	<b>272</b>

(1) En l'absence de données publiées par la société Ingenico à la date de publication du présent document, la quote-part de résultat relative au premier semestre 2012 a été déterminée à partir de prévisions fournies par un consensus d'analystes. La valeur boursière s'élève à 458 M€ au 30 juin 2012 (11 950 583 actions valorisées à 38,32€) contre 328 M€ au 31 décembre 2011 (11 773 146 actions à 27,90€).

(2) Sociétés déconsolidées et dont les réserves ont été gelées

La société Ingenico est comptabilisée par mise en équivalence depuis le 31 mars 2008.

Une revue des indices de pertes de valeur a été conduite sur cette participation et n'a pas amené à constater de dépréciation.

L'évolution du poste des titres mis en équivalence se présente comme suit :

(en millions d'euros)

<b>Au 31.12.2011</b>	<b>253</b>
Quote-part de résultat	11
Autres variations *	8
<b>Au 30.06.2012</b>	<b>272</b>

\* dont 8 M€ de variation liés à Ingenico (cf état du résultat global consolidé et note 17c)

### **Note 15 - Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La composition du poste au 30 juin 2012 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2011	30.06.2012
Titres de créances négociables	5	-
OPCVM	11	115
Placements à court terme	1 009	1 368
Dépôts à vue	406	421
<b>Total</b>	<b>1 431</b>	<b>1 904</b>

L'évolution du poste trésorerie et équivalents de trésorerie est la suivante :

*(en millions d'euros)*

<b>Au 31.12.2011</b>	<b>1 431</b>
Variations de la période	472
Variations de périmètre	(3)
Effet des variations de change	4
<b>Au 30.06.2012</b>	<b>1 904</b>

## *Note 16 - Synthèse des actifs financiers*

### **REPARTITION A TAUX FIXE ET VARIABLE**

La répartition des actifs financiers courants et non courants à taux fixe et taux variable est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011		30.06.2012	
	Base	Taux	Base	Taux
Autres actifs financiers non courants (1)	75	0,67%	75	0,50%
Autres actifs financiers courants	101	2,12%	122	1,77%
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>176</b>	<b>1,50%</b>	<b>197</b>	<b>1,43%</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>1 431</b>	<b>Euribor</b>	<b>1 904</b>	<b>Euribor</b>
<b>Total</b>	<b>1 607</b>		<b>2 101</b>	

(1) hors titres non consolidés

## Note 17 - Capitaux propres consolidés

### 17a - CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2012, le capital social de Safran, entièrement libéré, est composé de 417 029 585 actions de 0,20 euro chacune.

A l'exception de ses actions, les capitaux propres de Safran n'incluent pas d'autres instruments de capitaux propres émis.

### 17b - REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

La structure du capital a évolué comme suit :

#### 31 décembre 2011

Actionnaires	Nombre d'actions	% Capital	Nombre droits de vote	% Droits de vote (*)
Public	216 692 488	51,96%	226 748 673	44,8%
Etat	125 940 227	30,20%	150 752 222	29,8%
Actionnariat salarié	66 638 073	15,98%	128 885 557	25,5%
Autodétention / Autocontrôle	7 758 797	1,86%	-	-
<b>Total</b>	<b>417 029 585</b>	<b>100,00%</b>	<b>506 386 452</b>	<b>100,0%</b>

(\*) droits de vote exerçables

#### 30 juin 2012

Actionnaires	Nombre d'actions	% Capital	Nombre droits de vote	% Droits de vote (*)
Public	221 131 055	53,03%	229 117 617	45,3%
Etat	125 940 227	30,20%	150 752 222	29,8%
Actionnariat salarié	68 833 499	16,50%	126 518 606	25,0%
Autodétention / Autocontrôle	1 124 804	0,27%	-	-
<b>Total</b>	<b>417 029 585</b>	<b>100,00%</b>	<b>506 388 445</b>	<b>100,0%</b>

(\*) droits de vote exerçables

Chaque action confère un droit de vote simple. Les actions inscrites au nominatif depuis plus de 2 ans bénéficient d'un droit de vote double.

Les 1 124 804 actions d'autocontrôle sont privées de droit de vote.

#### Actions d'auto contrôle

Le nombre d'actions d'auto contrôle a diminué depuis le 31 décembre 2011 suite à :

- la livraison de 6 millions d'actions cédées en janvier 2012 en règlement de la souscription des salariés français au Plan d'Epargne Groupe à effet de levier lancé en novembre 2011 (cf 17d),
- la livraison de 438 264 actions en mai 2012 en règlement de la souscription des salariés étrangers au Plan d'Epargne Groupe à effet de levier lancé en mars 2012 (cf 17d),
- et la cession de 195 729 actions dans le cadre du contrat de liquidité.

L'Assemblée Générale du 21 avril 2011 avait donné l'autorisation au Conseil d'Administration de vendre et d'acheter des actions de la société dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

L'Assemblée Générale du 31 mai 2012 a renouvelé cette autorisation.

Dans le cadre de ces autorisations, sur le premier semestre 2012, la société a acheté 2 300 648 actions pour 60 millions d'euros et en a vendu 2 496 377 actions pour 63 millions d'euros dans le cadre d'un contrat de liquidité.

En janvier 2012, le Groupe a signé un nouveau contrat de liquidité avec Oddo (en remplacement de Kepler Capital Markets), avec pour objectif l'animation du marché sur le titre Safran. Les moyens affectés à la mise en œuvre de ce contrat s'élèvent à 10 millions d'euros. Au 30 juin 2012, 110 000 actions sont détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

### 17c - RESERVES

Leur évolution résulte des événements suivants :

	en M€
<b>Réserves au 31 décembre 2011</b>	<b>4 387</b>
- Affectation en réserves du résultat 2011	478
- Distribution de dividendes	(154)
- Variation écart de conversion et couverture d'investissement net	22
- Impôts comptabilisés en capitaux propres relatifs aux différences de change	8
- Livraison et cession d'actions propres	118
- Quote-part dans la variation de capitaux propres des titres mis en équivalence	5
- Autres (cf. variation des capitaux propres consolidés)	1
	<hr/>
<b>Réserves au 30 juin 2012</b>	<b>4 865</b>

### 17d - PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS PROPRES

#### Attribution d'actions gratuites

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 mai 2008, le Directoire a décidé de procéder à une attribution d'actions gratuites le 3 avril 2009. Cette attribution concerne les salariés des sociétés du Groupe situées dans l'Union Européenne inscrits à l'effectif le 3 avril 2009, soit 42 345 salariés répartis dans dix pays, à raison de 100 actions par salarié.

#### Conditions d'attribution

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires devient définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans pour les salariés de sociétés du Groupe dont le siège est établi en France, suivie d'une période de conservation minimale de deux années à compter de l'acquisition définitive. Pour les salariés de sociétés du Groupe dont le siège est établi hors de France la période d'acquisition est de quatre années, et ils ne sont pas soumis à une période de conservation.

L'attribution des droits n'est liée à aucune condition particulière de performance autre que la présence effective des salariés durant la période d'acquisition des droits.

Toutes les actions gratuites attribuées par Safran sont exclusivement dénouées en actions.

#### Valorisation des droits

Les droits ont été valorisés à leur juste valeur le jour de leur octroi. La valeur de l'action à la date d'attribution a été diminuée du montant estimé des dividendes futurs actualisés qui ne seront pas versés aux salariés pendant la période d'acquisition des droits, ainsi que d'un coût d'incessibilité pour les salariés français.

	France	Etranger
Date d'attribution	03/04/2009	03/04/2009
Date d'acquisition des droits	03/04/2011	03/04/2013
Période d'incessibilité	2 ans	aucune
Nombre de salariés bénéficiaires à la date d'attribution	36 785	5 560
Nombre d'actions par salarié		100
Nombre d'actions octroyées	3 678 500	556 000
Hypothèse de taux de distribution de dividendes		3,17%
Taux sans risque à la date d'attribution		2,675%
Valeur de l'action à la date d'attribution		7,54 €
Juste valeur unitaire	6,75 €	6,64 €

Le montant de la charge comptabilisée au 30 juin 2012 au titre de ces actions gratuites attribuées s'élève à 0,4 millions d'euros (4,9 millions d'euros au premier semestre 2011).

Les actions gratuites acquises par les salariés des sociétés françaises ont été livrées début avril 2011 (3 502 100 actions).

### **Plan épargne Groupe à effet de levier**

En novembre 2011, le Groupe a lancé une opération d'actionnariat salarié à effet de levier permettant aux salariés travaillant en France d'acquérir des actions Safran à des conditions préférentielles. Dans le cadre de cette opération, le Groupe a offert à la souscription 6 millions d'actions d'autocontrôle Safran.

Au cours du premier semestre 2012, l'opération a été déployée à l'international.

#### Conditions d'attribution

Dans le cadre de cette opération à effet de levier, le Groupe a offert à la souscription des actions Safran à un cours préférentiel par rapport aux actions libres (décote de 20% sur la moyenne des cours de clôture de l'action sur la période allant du 11 novembre au 8 décembre 2011 pour les salariés des sociétés françaises et allant du 21 mars au 19 avril 2012 pour les salariés des sociétés étrangères). Ces actions sont assorties d'une période d'incessibilité de cinq ans.

Pour chaque action achetée par le salarié, un établissement financier mandaté par le Groupe a financé l'acquisition de 9 actions supplémentaires par un complément bancaire. L'apport du salarié fait l'objet d'une garantie en capital. La totalité des sommes investies est par ailleurs assortie d'une indexation à la hausse du titre par rapport au prix de référence non décoté.

En contrepartie du complément bancaire et des garanties (en capital et indexation) de cette formule, le salarié a renoncé à la décote de 20% octroyée par Safran ainsi qu'aux dividendes de la période sur la totalité des actions souscrites.

L'ensemble des actions souscrites est logé dans un fonds à levier spécialement créé au sein du Plan Epargne Groupe.

#### Evaluation du coût du plan à effet de levier

Le coût de ce plan est évalué conformément à la recommandation du CNC (Conseil National de la Comptabilité), en prenant en considération l'incessibilité de cinq ans pour le salarié. Cette approche valorise l'action par le biais d'une stratégie de réplication dans laquelle le participant au marché vendrait l'action au terme de l'incessibilité de cinq ans et emprunterait le montant nécessaire pour acheter une action libre immédiatement en finançant l'emprunt par la vente à terme et les dividendes versés pendant la période d'incessibilité. Le coût du plan à effet de levier tient compte également de l'opportunité de gain implicitement apportée par Safran en faisant bénéficier ses employés de cours institutionnels (et non de cours au détail) pour des instruments dérivés.

Le premier volet de cette opération d'actionnariat salarié, lancée par le Groupe en 2011, a représenté une charge totale de 8,2 millions d'euros comptabilisée en charges de personnel sur le second semestre 2011 et le deuxième volet international représente une charge de 0,6 million d'euros sur le premier semestre 2012.

## Note 18 - Provisions

Les provisions se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011	Dotations	Reprises			Variations de périmètre	Autres	30.06.2012
			Utilisations	Reclassements	Sans objet			
Garanties de fonctionnement	570	118	(45)		(27)	1	1	618
Garanties financières	51	4	(10)		(4)			41
Prestations à fournir	424	198	(139)		(10)			473
Engagements de retraites et assimilés	418	28	(24)		-			422
Contrats commerciaux et créances à long terme	104	10	(9)		(6)		1	100
Pertes à terminaison et pertes en carnet	524	111	(43)	(73)	(2)		1	518
Litiges	39	7	(3)		(2)	2	(2)	41
Autres *	308	45	(33)	(10)	(10)	9	(9)	300
<b>Total</b>	<b>2 438</b>	<b>521</b>	<b>(306)</b>	<b>(83)</b>	<b>(61)</b>	<b>12</b>	<b>(8)</b>	<b>2 513</b>
<b>Non Courant</b>	<b>1 374</b>							<b>1 292</b>
<b>Courant</b>	<b>1 064</b>							<b>1 221</b>

\* Dont une provision de 92 M€(90 M€au 31 décembre 2011) constituée au titre des passifs et passifs éventuels environnementaux faisant l'objet d'une garantie spécifique accordée par SNPE à Safran dans le cadre de l'acquisition de SME et ses filiales (cf note 3)

Des reclassements sont opérés lorsqu'une provision a initialement été inscrite au passif, notamment en provision pour pertes à terminaison ou pertes en carnet et est ensuite reclassée à l'actif, par exemple en provision pour dépréciation des stocks et en-cours.

## Note 19 - Dettes soumises à des conditions particulières

Les dettes soumises à des conditions particulières correspondent essentiellement aux avances remboursables consenties par l'Etat français.

L'évolution de ce poste s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	
<b>Au 31.12.2011</b>	<b>682</b>
Nouvelles avances reçues	5
Remboursement d'avances	(20)
Charges d'intérêts	14
Ecart de conversion	3
<b>Au 30.06.2012</b>	<b>684</b>

## Note 20 - Passifs portant intérêts

Décomposition des passifs portant intérêts

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011	30.06.2012
Emprunt obligataire	763	760
Billets non garantis de premier rang en USD	-	990
Dettes de crédit bail	163	153
Emprunts à long terme	521	472
<b>Total des passifs non courants portant intérêts (partie &gt; 1 an dette financière à l'origine)</b>	<b>1 447</b>	<b>2 375</b>
Dettes de crédit bail	13	15
Emprunts à long terme	315	322
Intérêts courus non échus	4	27
<b>Passifs courants portant intérêts à long terme dès l'origine</b>	<b>332</b>	<b>364</b>
Billets de trésorerie	558	207
Concours bancaires court terme et assimilés	108	140
<b>Passifs courants portant intérêts à court terme dès l'origine</b>	<b>666</b>	<b>347</b>
<b>Total des passifs courants portant intérêts (&lt; 1 an)</b>	<b>998</b>	<b>711</b>
<b>Total des passifs portant intérêts</b>	<b>2 445</b>	<b>3 086</b>

L'évolution de ce poste s'analyse comme suit :

*(en millions d'euros)*

<b>Total au 31.12.2011</b>	<b>2 445</b>
Augmentation des emprunts	905
Intérêts courus	23
Diminution des emprunts	(99)
Variations des financements court terme	(309)
Variations de périmètre	15
Ecart de change	70
Reclassements et autres	36
<b>Total au 30.06.2012</b>	<b>3 086</b>

#### PRINCIPAUX EMPRUNTS A LONG TERME A L'ORIGINE

- Emission le 9 février 2012 de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain pour 1.2 milliard de dollars US (soit 953 millions d'euros au cours du 30 juin 2012) dont :
  - Tranche A 155 millions de dollars US à 7 ans (échéance février 2019) coupon taux fixe de 3.70%
  - Tranche B 540 millions de dollars US à 10 ans (échéance février 2022) coupon taux fixe de 4.28%
  - Tranche C 505 millions de dollars US à 12 ans (échéance février 2024) coupon taux fixe de 4.43%

Les tranches B et C respectivement à 10 et 12 ans ont fait l'objet d'une couverture de taux d'intérêt en dollars US (swap à taux variable sur le Libor US 6 mois). La tranche A a été maintenue à taux fixe. Cette émission initialement à taux fixe ressort à 2,75 % après prise en compte des instruments dérivés de taux d'intérêt.

- Emprunt obligataire Safran de 750 millions d'euros à 5 ans émis le 26 novembre 2009 (échéance 26 novembre 2014) auprès d'investisseurs français et internationaux. Cet emprunt a été souscrit initialement à un taux fixe de 4,0 % et ressort à 3,11 % après prise en compte des instruments dérivés de taux d'intérêt.
- Emprunts Banque Européenne d'Investissement (BEI) de 308 millions d'euros (contre 317 millions d'euros au 31 décembre 2011).  
Emprunt BEI de 300 millions d'euros (amortissement linéaire semestriel à compter du 17 décembre 2013 avec échéance finale 17 décembre 2020) à taux variable indexé sur l'Euribor 3 mois + 0,73%.  
L'encours des 8 millions d'euros BEI restant est constitué d'un tirage à taux fixe de 2,80 %, à échéance finale 13 juillet 2012 (échéance à moins d'un an).
- Financement Épargne Salariale dans le cadre du PEG de 418 millions d'euros (contre 394 millions d'euros au 31 décembre 2011).  
L'échéance maximum est de 5 ans et la part à moins d'un an représente 267 millions d'euros. Le taux de rémunération défini annuellement indexé sur le taux BTAN 5 ans est de 3,56 % pour 2012 (contre 2,91 % en 2011).
- Crédit-bail immobilier Messier Bugatti Dowty USA Inc de 38 millions de dollars US (30 millions d'euros) [38 millions de dollars US (29,5 millions d'euros) au 31 décembre 2011] à taux fixe 5,2 %.  
Ce crédit-bail fait l'objet d'une garantie de sa maison mère Messier-Bugatti-Dowty SA.
- Crédit-bail immobilier Turbomeca de 52,5 millions d'euros (55 millions d'euros au 31 décembre 2011) à taux fixe 4,7 %, dont 4,6 millions d'euros à moins d'un an. Échéance finale novembre 2021.
- Crédit-bail immobilier Sagem de 49 millions d'euros (52 millions d'euros au 31 décembre 2011) à taux variable indexé sur l'Euribor 3 mois. Échéance finale janvier 2022.
- Obligations convertibles L1 Identity Solutions : le groupe a exercé son option d'achat le 15 mai 2012 sur les obligations convertibles L1 Identity Solutions (91 millions de dollars US) et a donc remboursé l'intégralité du montant du capital et des intérêts associés.

Les autres emprunts à long moyen terme sont constitués de montants unitaires non significatifs.



## PRINCIPAUX EMPRUNTS A COURT TERME

- Billets de trésorerie : 207 millions d'euros (558 millions d'euros au 31 décembre 2011).  
Ce montant regroupe plusieurs tirages aux conditions de marché sur des échéances à moins d'un an.
- Comptes courants financiers des filiales non consolidées : 25 millions d'euros (37 millions d'euros au 31 décembre 2011). Rémunération indexée sur les taux Euribor.

Les autres dettes à court terme sont constituées de montants unitaires non significatifs.

Analyse globale par échéances :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011	30.06.2012
Échéances en :		
N + 1	998	711
N + 2 à N + 5	1 203	1 151
Au-delà de 5 ans	244	1 224
<b>Total</b>	<b>2 445</b>	<b>3 086</b>

La répartition des emprunts par devise s'analyse comme suit :

<i>(en millions)</i>	31.12.2011		30.06.2012	
	devises	euros	devises	euros
EUR	2 264	2 264	1 931	1 931
USD	199	154	1 410	1 120
CAD	4	3	4	3
GBP	1	1	1	1
Autres	NA	23	NA	31
<b>Total</b>		<b>2 445</b>		<b>3 086</b>

Décomposition globale taux fixe et variable, avant couverture :

<i>(en millions d'euros)</i>	Non courant				Courant			
	31.12.2011		30.06.2012		31.12.2011		30.06.2012	
	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen
Taux fixe	884	4,08%	1855	4,18%	114	3,67%	101	2,33%
Taux variable	563	2,42%	520	2,22%	884	1,81%	610	2,07%
<b>Total</b>	<b>1 447</b>	<b>3,44%</b>	<b>2 375</b>	<b>3,75%</b>	<b>998</b>	<b>2,02%</b>	<b>711</b>	<b>2,11%</b>

Décomposition globale taux fixe et variable, après couverture :

<i>(en millions d'euros)</i>	Non courant				Courant			
	31.12.2011		30.06.2012		31.12.2011		30.06.2012	
	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen
Taux fixe	884	3,14%	987	3,34%	114	3,67%	101	2,33%
Taux variable	563	2,42%	1 388	2,46%	884	1,81%	610	2,07%
<b>Total</b>	<b>1 447</b>	<b>2,86%</b>	<b>2 375</b>	<b>2,83%</b>	<b>998</b>	<b>2,02%</b>	<b>711</b>	<b>2,11%</b>

La position financière nette du Groupe s'établit de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011	30.06.2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie (A)	1 431	1 904
Passifs non courants et courants portant intérêt (B)	2 445	3 086
Juste valeur des instruments dérivés de taux en couverture de la dette (C)	17	53
<b>Total (A)-(B)+(C)</b>	<b>(997)</b>	<b>(1 129)</b>

L'émission du 9 février 2012 de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain (USPP) pour 1,2 milliard de dollars américains a été conservée en dollars américains et n'a donc pas fait l'objet d'un swap de change. La variation de la contre valeur euros de cette émission a eu un impact négatif de (50) millions d'euros dans la position financière nette du Groupe du 30 juin 2012.

Par ailleurs, il faut noter que la position financière nette au 30 juin 2012 n'inclut pas trois lignes de cession de créances clients sans recours.

CFM Inc. :

- Ligne confirmée de 200 millions de dollars US à 24 mois (avec renouvellement automatique par période de 12 mois à l'issue des 24 premiers mois) consentie en octobre 2009 par General Electric Capital Corp., utilisée au 30 juin 2012 à hauteur de 89 millions de dollar US (soit 45.5 millions de dollars US à 50%) ; (et au 31 décembre 2011 à hauteur de 70.6 millions de dollars US soit 35.3 millions de dollars US à 50%).
- Ligne confirmée de 950 millions de dollars US à 364 jours renouvelée en décembre 2011 par un pool de 8 banques coordonné par Royal Bank of Scotland, utilisée au 30 juin 2012 à hauteur de 949 millions de dollars US (soit 474,5 millions de dollars US à 50 %) contre 788 millions de dollars US (soit 394 millions de dollars US à 50 %) au 31 décembre 2011.

CFM SA :

Ligne confirmée d'un équivalent en dollars US de 110 millions d'euros à 24 mois consentie en juillet 2010 par Medio factoring (Groupe Intesa San Paolo) utilisée au 30 juin 2012 à hauteur de 52 millions de dollars US (soit 26 millions de dollars US à 50 %) contre 39 millions de dollars US (soit 19,5 millions de dollars US à 50 %) au 31 décembre 2011.

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011	30.06.2012
Position financière nette	(997)	(1 129)
Capitaux propres	5 122	5 443
<b>Gearing</b>	<b>19,47%</b>	<b>20,74%</b>

## **Note 21 - Parties liées**

Le Groupe a retenu, conformément à IAS 24, les parties liées suivantes : actionnaires de Safran (Etat français inclus), sociétés dans lesquelles ces actionnaires détiennent des participations, les sociétés en intégration proportionnelle ou en mise en équivalence et les dirigeants.

Les relations avec les sociétés mises en équivalence ne sont pas significatives sur 2011 et 2012. Elles ne sont donc pas incluses dans le tableau ci-dessous.

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2011	30.06.2012
Ventes aux parties liées	1 649	1 707
Achats auprès des parties liées	(103)	(86)
<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011	30.06.2012
Créances sur les parties liées	1 670	1 602
Dettes envers les parties liées	1 904	1 957
<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011	30.06.2012
Garanties données aux parties liées (engagements hors bilan)	721	1 125

Les transactions avec les parties liées concernent principalement la livraison de produits aéronautiques à Airbus et à la Direction Générale de l'Armement.

## **Note 22 - Gestion des risques de marché et instruments financiers dérivés**

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du Groupe sont le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque sur les matières premières cotées.

La valeur comptable des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de la gestion des risques est présentée ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011		30.06.2012	
	A l'actif	Au passif	A l'actif	Au passif
<b>Gestion du risque de taux d'intérêt</b>	<b>22</b>	<b>(5)</b>	<b>64</b>	<b>(11)</b>
Swaps payeurs taux fixe		(5)		(11)
Swaps payeurs taux variable	22		64	
<b>Gestion du risque de change</b>	<b>257</b>	<b>(650)</b>	<b>192</b>	<b>(606)</b>
Swaps de change				
Achats et ventes à terme de devises	91	(326)	55	(394)
Options de change	166	(324)	137	(212)
<b>Gestion du risque de matières premières</b>		<b>(3)</b>		<b>(5)</b>
Achat à terme de matières premières		(3)		(5)
<b>Total</b>	<b>279</b>	<b>(658)</b>	<b>256</b>	<b>(622)</b>

### **EXPOSITION AU RISQUE DE CHANGE**

La majorité du chiffre d'affaires des activités Propulsion et Equipements aéronautiques est libellée en dollar US, monnaie qui constitue le référentiel quasi unique du secteur aéronautique civil. L'excédent net des recettes sur les dépenses pour ces activités s'est élevé à 2,25 milliards de dollars US pour le premier semestre 2012 (contre 2,12 milliards de dollars US pour le premier semestre 2011).

Afin de protéger ses résultats, le Groupe met en œuvre une politique de couverture (décrite ci-après) dont la finalité est de réduire les facteurs d'incertitude affectant sa rentabilité opérationnelle et lui donner le temps nécessaire à l'adaptation de ses coûts à un environnement monétaire défavorable.

### **POLITIQUE DE COUVERTURE**

La politique de gestion du risque de change définie par Safran SA pour l'essentiel de ses filiales repose sur deux principes :

- § Protéger la performance économique des fluctuations aléatoires du dollar US ;
- § Optimiser la qualité des couvertures chaque fois que possible, sans qu'à aucun moment le premier principe ne soit remis en cause.

La protection de la performance économique nécessite que soient définis une parité minimum du dollar US et un horizon sur lequel s'applique cette protection. La parité minimum correspond à un cours du dollar permettant à Safran de tenir ses objectifs de résultat opérationnel. C'est ainsi que des couvertures ont été engagées sur un horizon de quatre ans.

### **METHODE DE GESTION**

La politique de couverture s'appuie sur la gestion d'un portefeuille d'instruments financiers visant à ne pas descendre en deçà d'une parité plancher de référence.

Dans le cadre des actions de constitution du portefeuille d'instruments de couverture, les principaux produits utilisés sont les ventes à terme, les accumulateurs et les achats d'options (Call Euro / Put USD).

Des actions d'optimisation sont également mises en œuvre en vue d'améliorer la parité plancher. Ces actions sont toujours conduites dans un souci de préservation de la performance économique du Groupe. Elles s'appuient sur des produits permettant éventuellement de bénéficier d'une amélioration partielle des parités sous-jacentes, sans remettre pour autant en cause la parité plancher d'origine.

Les produits sous-tendant cette stratégie sont essentiellement des achats à terme, des accumulateurs et des achats et ventes d'options (Call USD / Put Euro).

#### INSTRUMENTS DERIVES DE CHANGE

Le portefeuille des instruments financiers se ventile comme suit :

(en millions de devises)	31.12.2011				30.06.2012			
	Juste valeur(1)	Montant notionnel (1)	< 1 an	de 1 à 5 ans	Juste valeur (1)	Montant notionnel (1)	< 1 an	de 1 à 5 ans
<b>Contrat forward</b>	<b>(235)</b>				<b>(339)</b>			
Position vendeuse de USD	(229)	13 374	5 872	7 502	(351)	13 003	6 310	6 693
<i>Dont contre EUR</i>	<i>(199)</i>	<i>12 500</i>	<i>5 188</i>	<i>7 312</i>	<i>(340)</i>	<i>12 307</i>	<i>5 791</i>	<i>6 516</i>
Position acheteuse de USD	14	(510)	(300)	(210)	21	(410)	(210)	(200)
<i>Dont contre EUR</i>	<i>13</i>	<i>(400)</i>	<i>(200)</i>	<i>(200)</i>	<i>22</i>	<i>(400)</i>	<i>(200)</i>	<i>(200)</i>
Position vendeuse de GBP contre EUR	1	11	11	-	-	-	-	-
Position acheteuse de GBP contre EUR	-	(4)	(4)	-	-	-	-	-
Position acheteuse de PLN contre EUR	(11)	(81)	(39)	(42)	(9)	(87)	(37)	(50)
Position acheteuse de EUR contre CHF	(3)	(218)	(78)	(140)	(1)	(250)	(70)	(180)
Position acheteuse de MXN contre USD	(7)	(3 650)	(1 180)	(2 470)	1	(4 410)	(1 180)	(3 230)
<b>Options de change</b>	<b>(158)</b>				<b>(75)</b>			
<i>Achat Put USD</i>	<i>36</i>	<i>1 000</i>	<i>-</i>	<i>1 000</i>	<i>11</i>	<i>750</i>	<i>-</i>	<i>750</i>
<i>Vente Put USD</i>	<i>(1)</i>	<i>(100)</i>	<i>(100)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(185)</i>	<i>(185)</i>	<i>-</i>
<i>Vente Call USD</i>	<i>(226)</i>	<i>6 798</i>	<i>1 774</i>	<i>5 024</i>	<i>(161)</i>	<i>7 304</i>	<i>2 359</i>	<i>4 945</i>
<i>Achat Call USD</i>	<i>8</i>	<i>(250)</i>	<i>(250)</i>	<i>-</i>	<i>16</i>	<i>250</i>	<i>500</i>	<i>(250)</i>
<i>Vente Put CAD</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(90)</i>	<i>(90)</i>	<i>-</i>
<i>Achat Call CAD</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>1</i>	<i>(45)</i>	<i>(45)</i>	<i>-</i>
<i>Accumulateurs Vendeurs de USD (2)</i>	<i>(28)</i>	<i>12 199</i>	<i>4 752</i>	<i>7 448</i>	<i>7</i>	<i>9 510</i>	<i>3 795</i>	<i>5 716</i>
<i>Accumulateurs Acheteurs de USD (2)</i>	<i>63</i>	<i>(1 891)</i>	<i>(1 427)</i>	<i>(464)</i>	<i>52</i>	<i>(1 675)</i>	<i>(1 122)</i>	<i>(553)</i>
<i>Accumulateurs Vendeurs de GBP (2)</i>	<i>1</i>	<i>380</i>	<i>91</i>	<i>289</i>	<i>2</i>	<i>325</i>	<i>325</i>	<i>-</i>
<i>Accumulateurs Vendeurs de CAD (2)</i>	<i>(11)</i>	<i>845</i>	<i>306</i>	<i>539</i>	<i>(3)</i>	<i>626</i>	<i>201</i>	<i>425</i>
<b>Total</b>	<b>(393)</b>				<b>(414)</b>			

(1) Les montants de juste valeur sont exprimés en millions d'euros ; les montants notionnels sont exprimés en millions de devises.

(2) Les montants notionnels des accumulateurs représentent les montants accumulables maximum jusqu'au dénouement des instruments.

L'évolution de juste valeur de (21) millions d'euros entre le 31 décembre 2011 et le 30 juin 2012 résulte exclusivement de la variation de juste valeur des instruments dérivés de change non dénoués au 30 juin 2012.

Au regard des contraintes comptables liées à l'application de la norme IAS39, le Groupe a décidé de ne pas appliquer la comptabilité de couverture et de comptabiliser en résultat financier la totalité de la variation de la juste valeur de ses instruments financiers. Ainsi la variation de juste valeur des instruments non dénoués à la clôture soit (21) millions d'euros est inscrite en résultat financier de la période : (42) millions d'euros en « perte ou gain lié aux instruments financiers de couverture de change » correspondant aux dérivés en couverture du chiffre d'affaires futur, 3 millions d'euros en « gain ou perte de change » correspondant aux dérivés affectés à la couverture des positions bilantielles et 18 millions d'euros en « gain ou perte de change » correspondant aux primes échues sur la période.

Parallèlement, afin de traduire les effets économiques de sa politique de couverture contre le risque de change, le Groupe établit des comptes ajustés dans lesquels les résultats des opérations de couverture sont présentés sur les mêmes périodes que ceux des flux couverts (cf. préambule).

Enfin, le Groupe a initié sur le premier semestre 2012 une couverture partielle de ses activités américaines dans le cadre d'une couverture d'investissement net en utilisant l'émission de billets non garantis sur le marché privé américain réalisée le 9 février 2012 (cf note 20).

## GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTERET

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt recouvre deux natures de risques :

- un risque de prix lié aux actifs et passifs financiers à taux fixe. Les variations de taux d'intérêt influent sur la valeur de marché de ces actifs et passifs.
- un risque de flux de trésorerie lié aux actifs et passifs financiers à taux variable. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le résultat du Groupe.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique générale, arbitre entre ces deux natures de risques, en utilisant au besoin des instruments financiers propres au marché des taux (swap de taux d'intérêt, options...).

L'émission obligataire qui avait été variabilisée avec des swaps de taux payeur variable/receveur fixe pour un montant total de 750 millions d'euros a été refixée dans son intégralité au cours de l'année 2011. Il en résulte qu'aux swaps de taux payeur variable/receveur fixe, d'échéances résiduelles de 1 à 3 ans pour un montant de 750 millions d'euros, ont été ajoutés des swaps de taux inverses de même maturité résiduelle, payeur fixe/receveur variable, pour un montant de 750 millions d'euros.

Les variations de valeur opposées des anciens et des nouveaux swaps sont comptabilisées dans la ligne « perte ou gain lié aux instruments financiers de couverture de taux d'intérêt et de matières premières » du résultat financier.

<i>(en millions d'Euros)</i>	31.12.2011				30.06.2012			
	Juste valeur	Montant notionnel (€)	< 1 an	de 1 à 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel (€)	< 1 an	de 1 à 5 ans
<b>Swaps de taux</b>								
Payeur variable	22	750	250	500	24	750	250	500
Payeur fixe	(5)	750	250	500	(11)	750	250	500
<b>Total</b>	<b>17</b>				<b>13</b>			

Par ailleurs, l'émission du 9 février 2012 de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain (USPP) pour 1,2 milliard de dollars américains a été partiellement variabilisée. Ainsi, au 30 juin 2012, des swaps de taux payeur variable/receveur fixe en dollars américains ont été mis en place sur les deux tranches à 10 et 12 ans pour respectivement 540 millions de dollars américains et 505 millions de dollars. La tranche à 7 ans de 155 millions de dollars a été maintenue à taux fixe.

Ces swaps font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur.

<i>(en millions d'Euros)</i>	31.12.2011					30.06.2012				
	Juste valeur	Montant notionnel (USD)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel (USD)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<b>Swaps de taux dollars US</b>										
Payeur variable couverture de juste valeur	-	-	-	-	-	40	1 045	-	-	1 045
<b>Total</b>	<b>-</b>					<b>40</b>				

## GESTION DU RISQUE MATIERES PREMIERES

Depuis 2009, une politique de couverture de l'exposition du Groupe aux variations du prix de certaines matières premières cotées (Nickel, Platine) a été mise en place. Son objectif est de protéger la performance économique du Groupe des fluctuations des cours des matières premières.

Ces couvertures qui visent à réduire les facteurs d'incertitude ont été engagées sur un horizon de 5 ans. L'instrument financier utilisé est l'achat à terme de matières premières sur le London Metal Exchange (LME).

Ces achats à terme sont affectés aux flux hautement probables des sociétés du Groupe générés par les achats de pièces semi-finies ayant une forte composante matières premières. Ces flux sont déterminés à partir du carnet de commandes et des prévisions budgétaires.

Les contrats d'achat à terme de nickel au 30 juin 2012 représentent un montant notionnel de 2 950 tonnes de nickel dont 708 ont une maturité inférieure à un an et 2 242 entre un et cinq ans. La juste valeur de ces instruments est de 5 millions d'euros au 30 juin 2012.

## Note 23 - Engagements hors bilan

### AVALS, CAUTIONS ET AUTRES ENGAGEMENTS

#### ENGAGEMENTS LIES A L'ACTIVITE COURANTE

Les différents engagements donnés représentent :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011	30.06.2012
Engagements sociaux	84	101
Engagements donnés aux clients (bonne fin, bonne exécution)	312	308
Engagements donnés vis-à-vis de tiers	1 173	1 566
Engagements donnés vis-à-vis des douanes	84	79
Garanties de passif données (1)	21	22
Ecart actuariels et coûts des services passés non reconnus	149	144
Autres engagements	192	165
<b>Total</b>	<b>2 015</b>	<b>2 385</b>

(1) Garanties de passif dont le montant est contractuellement déterminé ou déterminable

En termes d'engagements reçus, le groupe Safran constate :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011	30.06.2012
Engagements reçus des banques pour le compte de fournisseurs	10	11
Garanties de bonne fin	18	26
Avals, cautions reçus	54	55
Garanties de passif reçues (1)	162	151
Autres engagements reçus	5	1
<b>Total</b>	<b>249</b>	<b>244</b>

(1) Les montants de garanties de passif reçues au 30 juin 2012 n'incluent pas les garanties reçues dans le cadre de l'acquisition de SME, décrites en note 3 du présent document.

Il n'existe pas d'engagement donné et reçu provenant des activités destinées à être cédées.

#### AUTRES ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le Groupe constate des obligations ou engagements à effectuer des paiements futurs :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2011	30.06.2012	Paiements dus par période		
	Total	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes à long terme à l'origine	770	794	322	320	152
Obligations en matière de crédit bail	176	168	16	71	81
Contrats de location simple	233	237	53	141	43
Emprunt obligataire	833	1 777	26	760	991
<b>Total</b>	<b>2 012</b>	<b>2 976</b>	<b>417</b>	<b>1 292</b>	<b>1 267</b>

Le montant des paiements de location dans le résultat de la période est de 59 millions d'euros.

## **GARANTIES D'ACTIF ET DE PASSIF**

A l'occasion d'acquisitions ou de cessions de sociétés, des garanties d'actif ou de passif ont été données ou reçues.

Dans le cadre de la récente acquisition de SME, la Convention de Garantie Environnementale accordée par SNPE à Safran (cf note 3) est mise en œuvre de manière continue au rythme des coûts effectivement encourus au titre des actions de dépollution engagées pour traiter les pollutions résultant de l'exploitation passée.

Au 30 juin 2012, aucune autre de ces garanties n'est mise en œuvre et ne justifie de provisions dans les comptes consolidés du Groupe.

## **ENGAGEMENTS D'INVESTISSEMENTS**

Au 30 juin 2012, le montant des engagements d'investissements au titre des immobilisations corporelles ressort à 152 millions d'euros contre 162 millions d'euros au 31 décembre 2011.

## **GARANTIES FINANCIERES ACCORDEES DANS LE CADRE DE LA VENTE DES PRODUITS DU GROUPE**

Ces garanties données génèrent une exposition brute au 30 juin 2012 de 109 millions de dollars; ce montant ne reflète toutefois pas le risque effectif supporté par Safran. En effet, ces obligations sont contre-garanties par la valeur des actifs sous-jacents, c'est-à-dire des avions obtenus en gage. Ainsi, seul le risque net tel qu'il ressort du modèle d'évaluation est provisionné dans les comptes (cf. note 18).

## **PASSIFS EVENTUELS LIES A L'ACTIVITE COURANTE**

Dans le cadre de leur activité courante, Safran ou certaines de ses filiales et opérations conjointes ou consortiums dont elles sont actionnaires ou membres peuvent faire l'objet de réclamations de la part des clients. Il s'agit le plus souvent de demandes d'indemnisation pour retard d'exécution et/ou pour travaux complémentaires en lien avec la performance et la fiabilité des produits, au-delà des garanties de fonctionnement contractuellement accordées et provisionnées ou intégrées au coût des contrats (cf. notes 2 b) et 18). Dans certains cas, le montant initial de ces réclamations peut s'avérer matériel, sans pour autant que ce montant ne préjuge des coûts éventuels à encourir pour répondre aux besoins des clients. S'agissant de passifs éventuels, aucune provision n'est constituée.

En l'absence d'accord entre les parties, certaines de ces réclamations peuvent déboucher sur des procédures contentieuses qui sont mentionnées dans la note 24, pour les plus significatives.

## ***Note 24 - Litiges***

En dehors des éléments ci-dessous, ni Safran ni aucune de ses filiales ne sont ou n'ont été, notamment au cours des douze derniers mois, parties à des procédures gouvernementales, judiciaires ou arbitrales susceptibles d'avoir ou ayant eu récemment une incidence significative sur la situation financière ou la rentabilité de Safran et/ou du Groupe. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas et ne dépend pas en premier lieu du stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque. Safran estime qu'il a passé les provisions adéquates afin de couvrir les risques de litiges généraux ou spécifiques en cours ou éventuels.

§ La responsabilité de certaines filiales de Safran est invoquée dans le cadre des procédures civiles et/ou pénales à l'occasion des accidents aéronautiques. L'indemnisation éventuelle des parties civiles pour la part concernant Safran ou ses filiales est prise en charge par la police d'assurance Groupe.

§ Par arrêt en date du 26 mai 2011 la Cour d'Appel de Paris a confirmé le jugement du Tribunal de Commerce et condamné Sagem Défense Sécurité à verser 10 millions d'euros de dommages et intérêts à un fournisseur. La décision de la Cour d'Appel étant exécutoire, Sagem Défense Sécurité a réglé le montant global de la condamnation. Sagem Défense Sécurité s'est pourvu en cassation. Néanmoins ce risque est totalement couvert par les provisions antérieurement constituées.

§ La société SME, acquise par Safran auprès de SNPE le 5 avril 2011 dénommée Herakles depuis le 1er mai 2012, s'est vue notifier en juillet 2010, par la préfecture de Haute Garonne, un arrêté de mise en demeure de supprimer les rejets d'ion perchlorate dans les eaux superficielles. Cet arrêté a fait l'objet d'un recours en annulation introduit par Herakles. La procédure est en cours. Un courrier de la préfecture du 14 mars 2011 annonçait qu'un procès verbal de délit serait dressé pour non respect de cet arrêté mais à ce jour, Herakles ne dispose d'aucun élément complémentaire sur ce sujet. En liaison avec ces rejets, deux procès verbaux de contravention pour non séparation des réseaux et non déclaration de pollution et un procès verbal de délit pour rejet non autorisé de substance nuisible ont été pris à l'encontre d'Herakles.

La Lyonnaise des Eaux, concessionnaire de la gestion des eaux de la ville de Bordeaux puis la Communauté Urbaine de Bordeaux (« CUB ») elles-mêmes ont assigné Herakles en référé expertise devant le tribunal de Grande Instance de Paris. Par ordonnance du 2 novembre 2011, devenue caduque du fait d'un défaut de consignation des sommes demandées dans les délais puis par ordonnance du 3 mai 2012, un expert judiciaire a été désigné aux fins de déterminer l'origine, la cause et l'impact de la pollution au perchlorate des sources d'eau potable.

Les accords d'acquisition d'Herakles incluent l'octroi d'une garantie environnementale, de SNPE à Safran. Les termes et conditions de cette garantie prévoient la réalisation par Herakles d'investigations complémentaires et l'adoption d'un plan d'action pour la gestion du perchlorate (cf. note 3) dont le contenu doit être validé par les autorités. La mise en œuvre des mesures du plan d'action visé ci-dessus devrait influencer de façon positive sur l'ensemble de ces procédures.

§ Fin 2002, un groupe d'industriels français, parmi lesquels figure l'ex-groupe Snecma, a été saisi collectivement d'une demande d'arbitrage par un client commun réclamant une somme qui, selon le demandeur, ne saurait être inférieure à 260 millions de dollars US et pour laquelle le groupe d'industriels peut être solidaire à l'égard du demandeur. Cette demande était relative à l'exécution d'anciens contrats réalisés par ces industriels et dans lesquels la participation de l'ex-groupe Snecma était de l'ordre de 10 %. Tous les industriels concernés contestaient cette demande. Un accord prévoyant que les industriels visés par la demande d'arbitrage renoncent à se prévaloir des délais de prescription éventuellement opposables au demandeur a été conclu, et ce dernier a retiré cette demande d'arbitrage en juin 2003, réservant ses droits d'en déposer une nouvelle pour un montant qui pourrait être supérieur. Safran n'a pas constitué de provision à ce stade.

§ Fin 2008, trois salariés d'une filiale du Groupe ont été mis en examen dans le cadre d'une instruction judiciaire relative à des faits qui auraient consisté dans le versement par la société Sagem SA - entre 2000 et 2003 - de commissions au profit d'intermédiaires locaux à des fins prétendues de corruption d'agents publics de la République du Nigeria dans le but d'obtenir l'attribution du marché des cartes d'identité électroniques de cet Etat. Au cours de cette instruction, la société Safran a été elle-même mise en examen courant février 2009. Selon réquisitoire définitif du 18 janvier 2011, le Procureur de la République de Paris a requis un non lieu partiel, au bénéfice de la société Safran et de l'un des trois salariés mis en examen, ainsi que le renvoi des deux autres salariés devant le Tribunal Correctionnel. Par ordonnance du 28 février 2011, le Juge d'Instruction a décidé le renvoi de la société Safran et de deux salariés devant le Tribunal Correctionnel, le troisième salarié bénéficiant d'un non lieu. L'affaire est venue devant le Tribunal Correctionnel de Paris au mois de juin 2012 et a été mise en délibéré. Le jugement doit être rendu au mois de septembre 2012. En ce qui concerne le volet fiscal, l'administration fiscale a procédé en septembre 2009, dans le cadre de cette affaire, au recouvrement d'un montant de 11,7 millions d'euros résultant d'une rectification notifiée fin 2006. Le montant de cette rectification est contesté et a fait l'objet d'une réclamation contentieuse déposée par Safran en 2011 rejetée le 20 juin 2012 par l'administration fiscale. Safran envisage de saisir le Tribunal Administratif dans l'attente des suites de la procédure devant le Tribunal Correctionnel.

§ Safran a reçu en 2009 et en 2010 plusieurs demandes d'information de la DG Concurrence de la Commission Européenne dans le cadre d'une enquête relative à d'anciennes activités de Sagem SA. L'activité mise en cause par la Commission a été cédée fin 2005 à General Cable. Le 5 juillet 2011, Safran s'est vu notifier, par la Commission Européenne, une communication des griefs. General Cable, également destinataire d'une communication des griefs par la Commission dans ce même dossier, a formulé une réclamation à Safran, au titre du contrat de cession, afin de préserver ses droits dans l'hypothèse où la condamnation de l'entité cédée pourrait relever en tout ou partie de la garantie de passif. Safran a eu accès aux éléments du dossier et a répondu à la communication des griefs en octobre 2011. Compte tenu de l'analyse de tous les éléments du dossier connus à date, l'exposition du Groupe n'est pas jugée significative.



## Litiges et risques fiscaux

- § En 2007, le redressement notifié au titre des règles de répartition des charges d'impôts appliquées entre la société mère Snecma et ses filiales intégrées jusqu'à 2004, qui s'élève à 14 millions d'euros d'impôts, a fait l'objet d'une réclamation contentieuse devant l'administration fiscale qui a été rejetée le 24 juin 2011. Safran a déposé une requête introductive d'instance devant le Tribunal Administratif. Ce redressement n'a fait l'objet d'aucune provision à ce jour.
- § Une filiale du Groupe au Brésil s'est vue notifier un redressement fiscal pour un montant de 56,2 millions d'euros au titre de droits et taxes à l'importation non acquittés. Au regard de la législation et de la jurisprudence existantes relatives au dédouanement des produits aéronautiques, ce redressement a été contesté et un premier jugement a été rendu en sa faveur au mois de mai 2012. Cette décision devra être confirmée dans les prochains mois.

## ***Note 25 - Evénements postérieurs à la date de clôture***

Néant

